

DÉFINIR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE : MISE AU POINT EN 2021



Par Lyric Thompson, Spogmay Ahmed et Tanya Khokhar¹

EN 2014,

La ministre des Affaires étrangères suédoise, Margot Wallström a proclamé la toute première politique étrangère « féministe » (PEF). C'était une initiative, qui, à l'époque, comme l'admet Wallström, a suscité des rires et de la méfiance (Wallström, 2016). Il aura fallu attendre trois ans avant qu'un autre pays n'ait le courage de se mouiller. En 2017, le Canada met en avant une politique d'aide internationale féministe (PAIF) étroitement ciblée. Fin 2018, une coalition gouvernementale a vu le jour au Luxembourg, qui déclara, que cela serait une avancée en matière de politique étrangère féministe. La même année, la France a révisé sa stratégie internationale d'égalité femmes-hommes, pour une approche considérée comme « diplomatie féministe », et un an plus tard, dans une tribune libre, écrite lors de la journée internationale des droits de la femme de 2019, a proclamé explicitement une politique étrangère féministe. Cet automne, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Mexique a annoncé son intention de mettre en place une politique étrangère féministe, la publiant en janvier 2020. Plus tôt dans l'année, l'Espagne et la Libye ont annoncé leur propre politique étrangère féministe.

Les Pays-Bas, qui furent parmi les premiers à donner, aux dépenses dédiées à l'égalité femmes-hommes, la priorité, et à inclure le financement direct des associations de défense des droits des femmes, dans le cadre de leur assistance internationale, envisageraient également une politique étrangère féministe. Au Royaume-Uni, un des parti politique s'est engagé à adopter une politique étrangère féministe (Osamor, 2018), comme c'est le cas en Australie. En 2020, le Parlement européen a recommandé une politique étrangère et de sécurité, féministe, appelant à l'intégration de la parité, à la défense des droits des femmes, à la promotion d'une participation équitable des femmes dans la prévention de conflit et la médiation, et propose que 85 % de l'aide publique au développement (APD) soit destinée aux programmes ayant pour objectif significatif ou principal, l'égalité femmes-hommes (Parlement Européen, 2020). Plus récemment, en novembre 2021, dans son dernier accord de coalition, l'Allemagne s'est engagée dans une politique étrangère féministe. En juillet 2021, lors du Forum Génération Égalité (FGE), les sept pays ayant rédigé une politique étrangère féministe et 12

organisations de la société civile voulant les interroger et à les faire progresser, se sont réunis pour annoncer le Global Partner Network for Feminist Foreign Policy (« réseau de partenaires international pour la politique étrangère féministe » en français) (ICRW, 2021). Ce nouveau réseau, sera un espace dédié à favoriser la formation et l'adoption d'un cadre commun pour la politique étrangère féministe, discuter des meilleures pratiques pour la mise en œuvre de celle-ci, et proposer des mécanismes de responsabilité.

Affirmer qu'une politique étrangère est féministe est clairement une tendance mondiale croissante. Mais qu'est-ce qui fait qu'une politique étrangère soit considérée comme féministe ? Dans cet article mis à jour, nous analyserons les politiques que les pays ont proposées jusqu'ici, puis, à partir de cette analyse (fondée sur les études et concertations d'activistes féministes et universitaires venant du monde entier), nous proposerons une définition de ce qui constitue une politique étrangère féministe.

Étudier les politiques étrangères féministes existantes, est limité à un échantillon (restreint mais grandissant), qui ne définit pas explicitement ce qu'est une politique étrangère dite « féministe ». Lorsque nous avons insisté sur le sujet, les responsables gouvernementaux ont tourné autour du pot : pourquoi attendre des gouvernements qu'ils définissent le terme, si même les féministes ne l'ont pas encore fait ? Nous ne sommes pas d'accord avec cette prise de position. Un nombre croissant de penseur.ses féministes essayent justement de le faire. Il peut être juste d'affirmer que plusieurs des propositions politiques mises en avant par les mouvements et théoricien.nes féministes manquent d'une seule (et cohérente) définition de ce que pourrait constituer une politique étrangère féministe. À la place, les états se sont concentrés sur, changer les paradigmes existants et simplement intégrer les femmes et le genre dans leurs pratiques et théories. Notre objectif dans cet article est de vous présenter une vision d'ensemble, aussi complète que possible, de l'état actuel de la politique étrangère féministe et de nous appuyer sur les travaux de penseur.ses féministes, dans notre tentative de constituer une définition qui servira de point de départ pour les futurs débats.

ÉTAT ACTUEL DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE

Il y a actuellement sept pays ayant adopté une politique étrangère, qu'ils définissent comme explicitement féministe¹ : La Suède, le Canada, le Luxembourg, la France, le Mexique, l'Espagne et la Libye. Dans cette section, nous passerons brièvement en revue les informations à notre disposition, relatives à ces pays, ce qui forgera notre proposition de définition et des recommandations.



LA SUÈDE : LA MÈRE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE

La politique étrangère féministe suédoise est à la fois la plus ancienne et la plus complète, bien qu'elle puise ses racines dans la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), la Déclaration et Programme d'action de Beijing, la Résolution du Conseil de sécurité des Nations unies (RCSNU) 1325 et d'autres accords internationaux, qui mettent l'accent sur l'amélioration du statut des femmes et l'intégration du genre.² L'approche suédoise est la plus détaillée, s'étendant à tous les domaines de la politique étrangère et cherchant à faire progresser l'égalité femmes-hommes dans son propre intérêt et au service d'autres priorités de la politique étrangère. Le cadre suédois englobe « les trois R » : le droit (*Rights*) des femmes, le soutien par des ressources (*Resources*) et favoriser l'augmentation de la représentation des femmes (*Representation*).

Il convient de souligner que l'approche politique féministe suédoise n'est pas limitée à sa politique étrangère et s'applique aussi nationalement, ce qui la distingue des autres pays. Ce n'est pas une surprise : La Suède se place cinquième dans le classement des

acteurs majeurs pour l'égalité femmes-hommes, en interne, notamment avec ses 82,3 % d'écart entre les hommes et les femmes (Forum économique mondial, 2021). Le « Manuel de la politique étrangère féministe » suédois déclare : « Afin de mener à bien notre politique étrangère, il est rassurant de disposer d'un socle idéologique solide en matière d'égalité des genres et de bénéficier du plein soutien de la direction politique. Cela nous a donné des instruments plus pointus pour défendre les questions d'égalité des genres dans divers forums. » (Gouvernement suédois, 2019). Cette approche importante mérite une analyse plus approfondie que ne le permet la présente revue, mais c'est un concept que nous espérons explorer davantage dans les publications future.

Cette année, lors de la Commission de la condition de la femme (CSW), Ann Bernes, ambassadrice suédoise pour l'égalité femmes-hommes et responsable de la politique étrangère féministe, a mentionné le besoin d'ajouter un quatrième « R », pour « réalité » (*Reality*). Le manuel suédois, met aussi l'accent sur la *Réalité*, qui encourage les services extérieurs à étudier le contexte

dans lequel ils travaillent, impliquer des acteurs locaux et réaliser des recherches visant à contribuer à une politique étrangère féministe, stratégique et efficace (ICRW, 2021 ; Gouvernement suédois, 2019).

L'ambassadrice suédoise pour l'égalité femmes-hommes et responsable de la politique étrangère féministe, a mentionné le besoin d'ajouter un quatrième « R », pour « réalité » (Reality).

Le cadre de la politique étrangère féministe suédoise couvre trois domaines : 1) les politiques de sécurité nationale et étrangère, 2) la coopération au développement et 3) la politique commerciale et de promotion.³ La politique considère l'égalité de sexes comme, à la fois un objectif prioritaire à part entière et un outil permettant de faire progresser d'autres priorités en matière de politique étrangère (Gouvernement suédois, 2018). Le plan d'action 2019-2022 des services extérieurs suédois inclut, des mises à jour annuelles et identifie six objectifs externes : 1) le droit humain dans sa pleine mesure ; 2) une vie exempte de violence physique, psychologique et sexuelle ; 3) la participation à la prévention et à la résolution des conflits, et à la consolidation de la paix post-conflit ; 4) la participation et l'influence politique dans tous les domaines de la société ; 5) les droits et l'autonomisation économique ; 6) la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) Un septième objectif, identifié pour la première fois en 2017, s'axe sur la politique interne et les pratiques des services extérieurs suédois. Le plan de 2021 garantit aussi la prise en compte des impacts inégaux de la pandémie de COVID-19, sur les femmes et les filles, et les nouveaux défis que celle-ci pose aux objectifs susmentionnés (Gouvernement suédois, 2021)

Dans quelle mesure la pratique suédoise est-elle à la hauteur de sa politique ? En matière de droits, elle a été critiquée pour une focalisation binaire sur les *femmes* plutôt que d'être plus inclusive sur le *genre*. La politique ignore en grande partie les droits et besoins des personnes LGBTQIA+, à l'exception de la santé et des droits sexuels et reproductifs des LGBTQ, mentionnés dans la partie Santé du programme. Nous estimons que reléguer les personnes LGBTQ comme étant une population particulière dans les interventions de santé, mais ne faisant pas partie de leur vaste programme fondé sur les droits, est trop contraignant et constitue une occasion manquée d'adopter une approche féministe. La Suède a également été critiquée pour

son commerce d'armes avec l'Arabie saoudite, dont le bilan en matière de droits humains en général, et de droits des femmes en particulier, est notoirement mauvais (Vucetic, 2018). Cependant,

en réponse à cette critique, la Suède a modifié la législation sur la vente d'armes en 2017 pour « faire comprendre que le statut démocratique du pays destinataire sera une condition essentielle pour déterminer si une autorisation est accordée ou non » (Gouvernement suédois, 2018). Pourtant, les ventes d'armes à l'Arabie saoudite ont encore augmenté de 2 % en 2018 par rapport à l'année précédente (Nordstrom, 2018) et d'après Svenska Freds, une ONG suédoise, plus de 20 % des armes suédoises exportées en 2020 étaient destinées à la coalition dirigée par les saoudiens au Yémen (comparé à 9,4 % en 2019). Cette industrie est en permanence critiquée par les féministes (Svenska Freds, 2021).

Sur le plan de la représentation politique, la Suède se débrouille plutôt bien : elle a une longue histoire de femmes parlementaires et ministres des Affaires étrangères, une valeur qu'elle semble également refléter dans ses engagements diplomatiques et ses priorités en matière d'aide étrangère. Les niveaux actuels de représentation des hommes et des femmes, dans les élites des services extérieurs suédois, frôlent la parité.

En ce qui concerne les ressources, la situation est également bonne : 84 % de l'aide suédoise au développement à l'étranger (ADE) concerne l'égalité des sexes, comme objectif principal ou objectif important (OCDE, 2021). Entre 2015 et 2016, la Suède a augmenté son soutien aux associations de défense des droits des femmes de 35 %. En 2017, elle a engagé 200 millions de couronnes à la SDSR tout en co-fondant le mouvement « She Decides » (« Elle décide » en français), et pour la période allant de 2018 à 2022, elle a annoncé 1 milliard de couronnes, pour une nouvelle stratégie internationale, pour l'égalité des sexes et pour les droits des femmes et des filles (Gouvernement suédois, 2018). Cependant, à part le résumé des objectifs et la stratégie générale, le suivi et la mise en œuvre du milliard de

La Suède s'approche considérablement des

82,3 %

d'écart entre les hommes et les femmes

couronnes, par l'Agence suédoise de développement et coopération Internationale (SIDA), est difficilement trouvable (Gouvernement suédois, 2018 ; Gouvernement suédois, 2018). Selon le gouvernement, la Suède « travaille sur un budget sensible au genre, dans lequel les ressources doivent être analysées en considérant les potentiels effets sur les hommes et les femmes. »

Et il n'y a pas que l'argent qui est difficile à suivre : nous n'avons trouvé aucun mécanisme global permettant de surveiller la mise en œuvre des buts, objectifs ou activités de la politique, pour les sept premières années d'existence de cette politique. La Suède met à jour son plan d'action chaque année, avec des objectifs et des activités de suivi, mais nous sommes encore loin d'une stratégie de contrôle et d'évaluation détaillée et mesurable, ou d'une évaluation fiable et indépendante que nous avons recommandée dans une version antérieure de cet article (Thompson et Clement, 2019).

Toutefois, la Suède semble avoir une réponse à ces critiques : le Groupe d'experts pour les études sur l'aide (EBA), un évaluateur indépendant, a récemment lancé un appel d'offres pour « une étude sur la mise en œuvre de la politique étrangère féministe suédoise, avec les pays dans lesquels la Suède mène une coopération pour le développement » (EBA, 2020). En

attendant que cet appel d'offres établisse un nouveau mécanisme d'évaluation et de surveillance, il n'y a eu que des paramètres spécifiques permettant de suivre les progrès des nombreux objectifs de la politique étrangère féministe au titre d'autres instruments, tels que son Plan d'Action national sur les femmes, la paix et la sécurité pour 2016-2020 ou la Coopération au développement pour l'égalité mondiale entre les femmes et les hommes et les droits des femmes et des filles pour 2018-2022. La publication de 2018, le « Manuel de la politique étrangère féministe », présente des exemples des réalisations de cette politique, mais était un bilan volontaire et spontané des progrès réalisés au cours des quatre premières années. Il a été diffusé juste avant les élections présidentielles. Nous saluons l'effort récent de la Suède, de publier et de documenter indépendamment, l'impact de sa PEF sur son aide au développement au travers de l'amadou externe, et d'encourager des évaluations similaires dans toutes les filières de la PEF suédoise, y compris la politique commerciale, les engagements diplomatiques et la défense. Une telle démarche confirmerait l'importance d'ajouter un « R » pour recherche (*Research*), que nous proposons d'amender en tant que cinquième « R », qui s'ajoutera aux autres, *Rights*, *Representation*, *Resources* et *Reality*.





LE CANADA : LA POLITIQUE D'AIDE INTERNATIONALE FÉMINISTE , LES FONDATIONS D'UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE

Avançons rapidement le curseur jusqu'en juin 2017, lorsque le Canada a lancé la première Politique d'aide internationale féministe (PAIF). Cette annonce a été faite lors du premier mandat du Premier ministre Justin Trudeau, lui-même un féministe autoproclamé, qui s'est conformé aux canons de la représentation politique, en nommant le cabinet le plus diversifié de l'histoire canadienne.

Bien que la PAIF ait négligé d'inclure les domaines plus vastes de la diplomatie, de la défense et du commerce, qui relèvent de la politique étrangère, la politique conduite par le Canada favorise une approche féministe de l'aide au développement. Par la suite, le Canada a travaillé sur l'élaboration d'une approche plus large de la politique étrangère féministe, qui était censée être publiée dans un livre blanc, en 2020, mais qui a été repoussée indéfiniment. Une page du site internet du Gouvernement du Canada, dédiée à la PAIF, contient une section décrivant la PEF du Canada, comme suit :

« La politique étrangère féministe applique une perspective féministe à tous les aspects de l'engagement international du Canada, y compris la Politique d'aide internationale féministe, le Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité, l'approche commerciale inclusive du Canada et la nouvelle stratégie en matière de défense. La politique étrangère féministe préconise des efforts sur le plan politique, de la défense des intérêts ainsi que des programmes, afin de s'attaquer aux obstacles structurels fondamentaux qui font obstacle à l'égalité des genres, en tenant compte des besoins des personnes les plus touchées par les multiples formes de discrimination. » (Gouvernement canadien, 2021)

À la place d'un livre blanc servant à documenter le contenu, les buts et objectifs d'une PEF canadienne, le plus gros de ce compte rendu se concentre sur la PAIF

canadienne.

À l'instar de la Suède, le Canada s'est engagé dans le respect des droits et a couplé son lancement avec une proposition de budget qui prévoit de nouvelles ressources pour l'APD. Elle réussit le test des ressources en remontant le niveau global d'aide (au plus bas depuis 50 ans), bien que seulement de peu, avec l'objectif de consacrer 95 % de son aide étrangère à l'égalité des sexes en tant qu'objectif principal ou important (comme le montrent les données de l'OCDE). Il s'agit d'une hausse significative, de 2,4 % à peine entre 2015 et 2016, et de 6,5 % entre 2016 et 2017, pour le genre, en tant que marqueur principal⁴ et respectivement de 68 % et 75 %, en termes de genre pour les mêmes années, en tant que marqueur important. Selon les dernières données de l'OCDE sur les années 2018-2019, le Canada a engagé 24 % pour le genre en tant que marqueur principal et 68 % en tant que marqueur important.⁵ Avec un total de 92 % d'aides dédiées au genre, le Canada a pris la position de premier à la Suède, dans ces classements OCDE, montrant une mise en œuvre d'une PAIF, prometteuse et la responsabilité du gouvernement face à ses objectifs de financement (OCDE, 2021).⁶

Le Canada a aussi été en première ligne⁷ dans un effort pour rediriger plus de ces ressources vers des associations de défense des droits des femmes et mouvements féministes, ce qu'a applaudi la société civile féministe. Ceci comprend le lancement du Fonds Égalité, un fonds féministe indépendant dans lequel 300 millions de dollars canadiens d'APD ont été injectés en juin 2019 (Fonds Égalité, 2021). De plus, une promesse de 150 millions de dollars canadiens, destinés au soutien d'organisations locales pour les femmes, a été faite, ce qui est devenu le programme Voix et Leadership des Femmes. Depuis novembre 2020, le programme (qui pèse actuellement 182 millions de dollars canadien), soutient 32 projets à travers 30 pays et régions (Gouvernement canadien, 2020).

Contrairement à la Suède, la lettre de la PAIF canadienne promet toutefois que son aide ne « perturbera » pas les structures patriarcales, comme l'a fait la Suède, et bien qu'elle inclut la participation politique des femmes et la gouvernance inclusive, dans ses domaines thématiques prioritaires.

Avec un total de **92 %** d'aides dédiées au genre, le Canada a pris la position de premier à la Suède, dans ces classements OCDE.

Pour l'essentiel, l'approche canadienne fait de la priorité donnée à l'égalité des sexes, une priorité au service

d'objectifs économiques et de sécurité, plus vastes. Selon le gouvernement canadien, sa politique « vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes et des filles, dans toute sa diversité, et que c'est la chose la plus juste et intelligente à faire pour réduire la pauvreté, les inégalités et construire la prospérité. Arriver à l'égalité des sexes et soutenir l'émancipation des femmes et des filles constituent la méthode la plus efficace pour atteindre cet objectif » (Gouvernement canadien, 2021).

La PAIF est organisée par thème et comprend six domaines prioritaires : 1) L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ; 2) La « dignité humaine », terme générique qui inclut l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la nutrition et à la fourniture en temps voulu d'une aide humanitaire ; 3) L'autonomisation économique des femmes, y compris l'accès aux ressources et aux services, et le contrôle de celles-ci ; 4) L'action pour le climat ; 5) La participation politique des femmes et 6) Les femmes, la paix et la sécurité.

Le Canada a aussi fait un nombre non négligeable d'actions en ce qui concerne le suivi et l'évaluation : développer des indicateurs de performance clés pour chacun des six domaines, sur lesquels Affaires mondiales Canada se doit de recueillir des données annuellement et les rendre disponibles publiquement, bien qu'il n'y ait pas eu, pour l'instant, de volonté de procéder à une évaluation indépendante.

Au-delà de la PAIF, qu'est ce qui prouve qu'il existe une politique étrangère féministe plus vaste au Canada ? Pendant les années qui ont suivi le lancement de la PAIF, en dépit de la persistance des mentions de la PAIF canadienne, par les dirigeants politiques, l'étendue de l'approche de la politique étrangère canadienne, explicitement « féministe », était limitée à sa politique d'aide internationale, du moins, en termes de publications concrètes concernant cette politique. Dans les coulisses, les responsables canadiens commentant un brouillon de ce papier, ont remarqué que pendant le

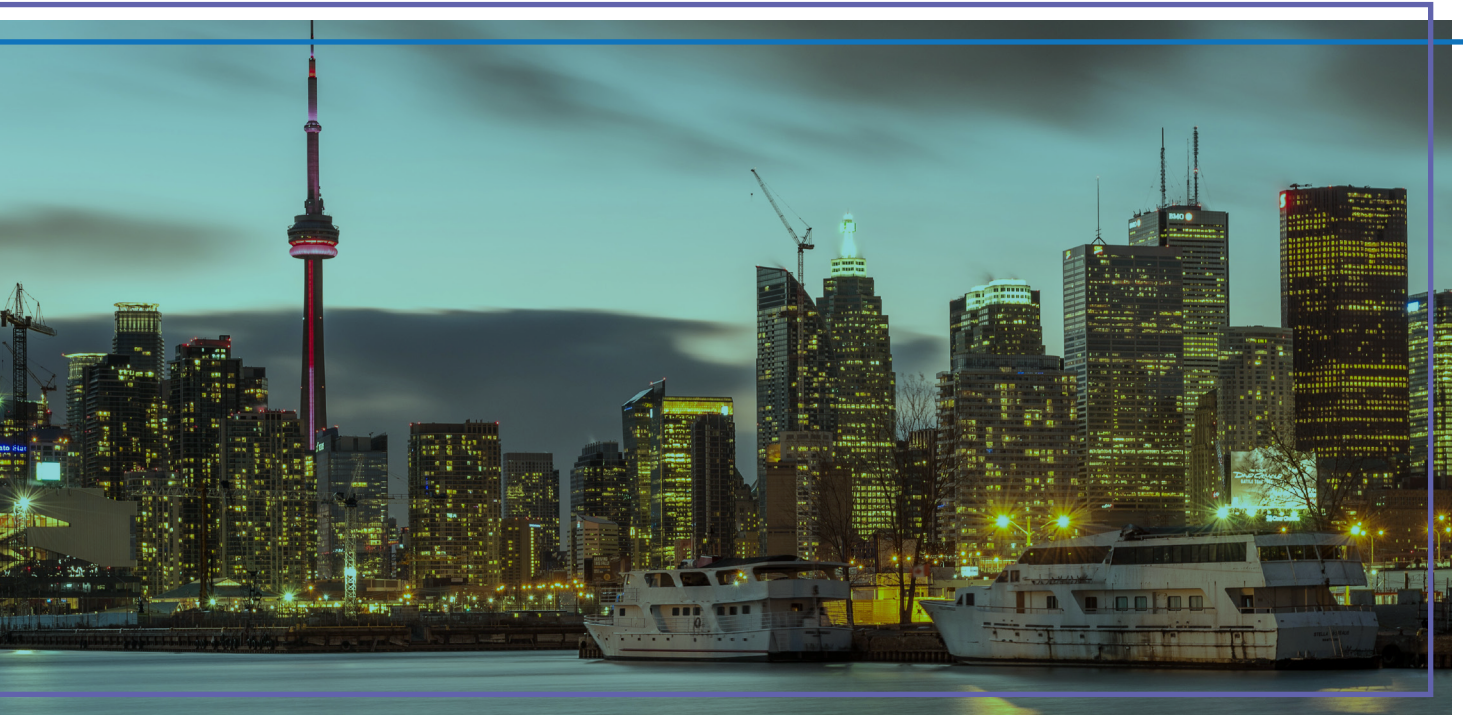
temps suivant la création de la PAIF, le gouvernement construisait des éléments plus large, pour une approche féministe de la politique étrangère, y compris au moyen d'une série de politiques sectorielles : La stratégie de diversification commerciale canadienne, qui propose une approche inclusive du commerce ; son deuxième plan national d'action consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité, et la désignation de la première Ambassadrice pour les femmes, la paix et la sécurité ; sa nouvelle politique de défense, « Protection, Sécurité, Engagement » ; une aide à la mise en œuvre de la politique étrangère féministe, qui a été délivrée aux ambassades et aux autres départements gouvernementaux, début 2019 ; et enfin, une promesse ministérielle, articulée en 2021 dans une lettre de mandat, destinée à la politique étrangère féministe (Gouvernement canadien, 2021). Pendant ce temps, les organisations de la société civile ont continué à mettre la pression pour obtenir un rapport de politique générale, concis et accessible publiquement, expliquant l'approche du Canada et ses engagements.

En 2020, le Premier ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, a finalement annoncé qu'il collaborerait avec la société civile afin de sortir un livre blanc à ce sujet (Affaires mondiales Canada, 2020). Alors qu'une version interne du document a été terminée en 2021, la publication a été repoussée pour une durée indéfinie, et des élections anticipées ont été annoncées mi-juin 2021, mettant le destin de la PEF (et ses espoirs de publication) en péril politique.

C'est regrettable : Affaires mondiales Canada a enclenché un processus consultatif solide dans lequel les responsables gouvernementaux ont sollicité la participation d'activistes féministes, d'expert.es, d'universitaires, d'associations de défense des droits des femmes et une d'une pléiade de diverses parties prenantes canadiennes ou venant d'autres endroits du globe, à travers des réunions physiques et/ou des contributions écrites. Faisant partie du groupe de travail sur la politique étrangère féministe, la société civile et les expert.es externes ont organisé des sessions de mobilisation et collecté les recommandations. Ils et elles ont résumé les retours obtenus lors des consultations et ont proposé un ensemble de principes fondamentaux pour la PEF canadienne : une approche intersectionnelle ; la promotion de la démilitarisation, la non-violence et la résolution de conflit pacifique ; la protection de l'environnement, le développement durable ; la promotion de la responsabilité (Groupe de travail PEF, 2021). Heureusement, cette participation sera vue comme ayant façonné la forme, la mise en

œuvre et le suivi de la PEF canadienne. Alors qu'il était attendu que le papier sorte en 2021, les élections fédérales canadiennes anticipées surgissent. Si le parti au pouvoir perd les élections, le papier risque d'être

retenu encore plus longtemps, s'il est rendu public un jour. Cela représenterait un coup dur pour les efforts prolongés et prometteurs du Canada, pour faire avancer la politique étrangère féministe.



Alex Shutin/Unsplash

LE LUXEMBOURG : DROITS ET REPRÉSENTATION DES FEMMES ET DES PERSONNES LGBTI À TRAVERS LES 3 « D »

Fin 2018, le gouvernement luxembourgeois a annoncé, dans son accord de coalition, qu'il mettra en œuvre une politique étrangère féministe (Gouvernement luxembourgeois, 2018). Un paragraphe soulignant cette approche, détaille quelques thématiques prioritaires, que le Luxembourg promouvra via le dialogue diplomatique, en Europe et dans le monde, incluant :

- La représentation politico-sociale des femmes
- L'égalité des chances pour les femmes, particulièrement dans le domaine social, de l'éducation, du travail, de la santé et des droits fonciers et de propriété.
- La santé sexuelle et reproductive des femmes ainsi que leurs droits sexuels et reproductifs.
- Les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (Gouvernement luxembourgeois, 2018).

Des détails supplémentaires concernant les efforts du Luxembourg ont été communiqués lors du Forum Génération Égalité, en juin 2021, où le gouvernement

a annoncé établir un plan d'action concernant la politique étrangère féministe, afin d'intégrer la parité, au sein des activités du ministère des Affaires étrangères. Ce plan d'action, par l'engagement du gouvernement luxembourgeois, accentuera le travail de l'ambassadeur.rice pour les droits de l'Homme et pour l'égalité des sexes, et ainsi s'aligner avec l'accord de coalition luxembourgeois pour 2018-2023, et les priorités pour la période du Conseil des droits de l'homme des Nations unies 2022-2024. L'engagement concernant la PEF, pris par le Luxembourg lors du FGE inclut également le lancement de sa nouvelle stratégie coopérative de développement en ce qui concerne le genre, ses objectifs autour de l'intégration des genres et l'adoption d'une politique de tolérance zéro en ce qui concerne l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuel (« SEAH »).

Lorsqu'on a demandé au gouvernement luxembourgeois, en aout 2021, d'élaborer la mise en œuvre et le contenu de sa politique étrangère féministe, il a fourni à l'ICRW un aperçu de son approche :

La politique étrangère féministe luxembourgeoise s'applique à la défense, la diplomatie , aux efforts de développement et implique trois thématiques prioritaires :

1. La protection et la promotion des droits humains des femmes et des filles [y compris, mais sans s'y limiter], la dignité humaine, le droit à l'intégrité, l'accès à l'éducation, l'intégration socio-économique (droits de propriété, microfinance), droits et santé sexuelle et reproductive (santé maternelle, lutte contre l'excision), la lutte contre les violence faites aux femmes (exploitation sexuelle, l'utilisation des violences sexuelles comme arme de guerre)
2. La représentation et la participation des femmes, [y compris, mais sans s'y limiter] la représentation des femmes dans les forums multilatéraux, leur participation dans des missions d'observation civiles ou électorales, l'accès à l'éducation, renforcer l'indépendance des femmes, l'égalité des sexes à l'embauche, et
3. la promotion de l'égalité des sexes au sein des structures du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), [y compris, mais sans se limiter à son] plan d'action national, sa politique de recrutement (basée sur les compétences), l'équilibre entre le travail et la vie privée (utiliser les déclinaisons féminines quand il le faut), des formations [et] un cadre légal (Gouvernement luxembourgeois, 2021).

Comme les autres pays, le Luxembourg formule sa politique étrangère féministe en s'appuyant sur d'autres cadres pertinents, y compris son plan d'action national femmes et paix et sécurité (adopté également en 2018), les engagements aux objectifs de développement durable (en particulier les objectifs 5 et 16), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Coalition pour les droits égaux, qui vise à faire avancer les droits des personnes LGBTI. La stratégie coopérative de développement luxembourgeoise (sa dernière version, adoptée en 2018), porte l'égalité femmes-hommes en tant qu'un des trois objectifs, ce qui inclut également la préservation de l'environnement et les droits humains. Les thématiques prioritaires en matière de genre, au sein de la Coopération au développement luxembourgeoise incluent le « droit de décider librement de sa vie émotionnelle et sexuelle, et la garantie de droits et de santé sexuelle et reproductive » (Gouvernement luxembourgeois, 2018). En 2021, le Luxembourg a adopté une stratégie en matière de genre, en tant que partie intégrante de sa stratégie de Coopération au développement et PEF. D'après les propos du gouvernement, « la Coopération au développement vise à établir systématiquement un lien entre genre, environnement et développement, dans toutes les opérations de coopération » et sa stratégie en matière de genre vise à « renforcer l'approche multidimensionnelle et intersectionnelle du développement durable, et ne laisser personne derrière. »

D'après les propos du gouvernement, « La Coopération au développement vise à établir systématiquement un lien entre genre, environnement et développement, dans toutes les opérations de coopération. »

Pour ce qui est de l'impact de la mise en œuvre de sa politique étrangère féministe, le gouvernement luxembourgeois indique quelques réussites en ce qui concerne les ressources : le Luxembourg est dans le top 20 des donateurs des Nations unies, un soutien à la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et représentativement, compte 60 % de femmes candidates au ministère des Affaires étrangères et aux Affaires européennes, lors de l'année 2020 (Gouvernement luxembourgeois 2021).

La documentation disponible concernant la PEF luxembourgeoise, que nous avons trouvée, est

limitée. C'est sur celle-ci que se base toutes les critiques externes. En considérant le gouvernement comme la seule autorité sur le contenu et l'impact de la politique, notre analyse a décelé une force à l'approche luxembourgeoise : son soutien à une politique étrangère féministe dans toutes les branches de la défense, de la diplomatie et du développement (même si nous cherchons des informations plus précises sur la manière dont cette approche a, jusqu'ici, impacté les priorités diplomatique et de défense). Toutefois, il n'y a aucune mention de l'application de son approche féministe relative aux branches de la politique étrangère, telles que le commerce ou l'immigration (même si il faut admettre que celles-ci sont sujettes à des politiques plus larges, du bloc UE). Thématiquement, l'attachement du Luxembourg aux droits fonciers et de propriété des femmes est unique et nous sommes heureux.ses de voir une attention égale que ça soit sur les droits des femmes, ceux des filles ou ceux des personnes LGBTI. L'attention égale de la stratégie de Coopération au développement luxembourgeoise liée à l'égalité femmes-hommes, aux droits humains et à la préservation de l'environnement, est une autre force qui pourrait être étendue à toute son approche de politique étrangère féministe, étant donné que le climat et l'environnement n'y sont pas mentionnés.

La documentation fournie par le gouvernement luxembourgeois était vague et peu détaillée sur les objectifs que sa politique étrangère féministe compte atteindre et la durée nécessaire

pour atteindre ceux-ci ; sur les personnes responsables de la mise en œuvre ; sur l'intention de surveiller, d'évaluer et de publier des informations relatives à l'avancement des priorités qu'il a annoncé. En ce qui concerne l'affectation des ressources, d'après le dernier rapport de l'OCDE, 46 % des APD luxembourgeoises sont dédiées au genre (moins de 8 % en tant qu'objectif principal et plus de 38 % en tant qu'objectif important) (OCDE, 2021). Nous n'avons pas trouvé, non plus, de preuve d'efforts de la part du Luxembourg, de consulter la société civile ou augmenter les collaborations et le soutien aux associations de défense des droits des femmes, comme part entière de la mise en œuvre de sa politique étrangère féministe. Des

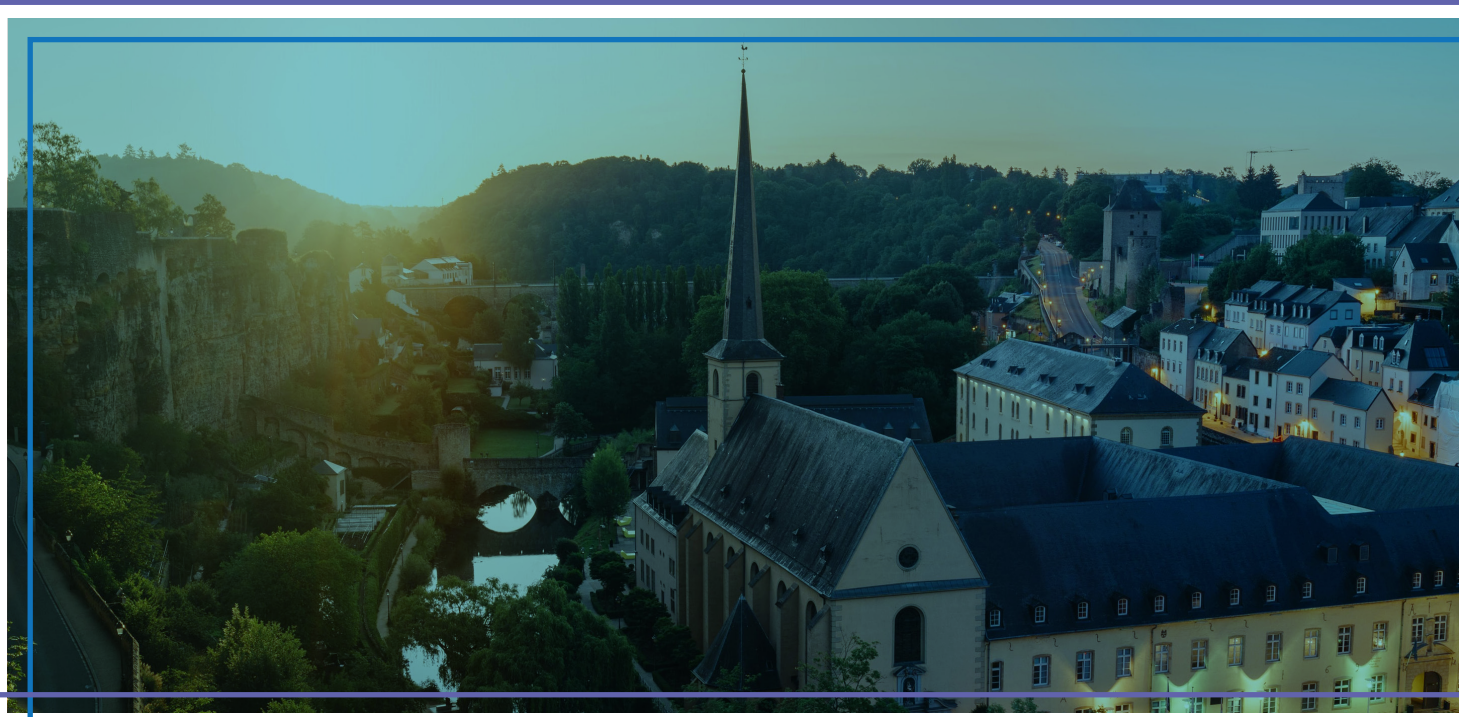
46 %

des APD luxembourgeoises sont dédiées au genre.

actions dans ces domaines sont recommandées, alors que le Luxembourg progresse avec la mise en œuvre de son approche féministe, et établit le plan d'action de PEF, comme indiqué dans ses engagements pris au FEG.

L'attachement du Luxembourg aux droits fonciers et de propriété des femmes est unique et nous sommes heureux.ses de voir une attention égale sur les droits des femmes, ceux des filles et ceux des personnes LGBTI.

Cedric Letsch/Unsplash





FRANCE : UNE « DIPLOMATIE FÉMINISTE »

Ensuite vient la politique étrangère féministe française, qui a été discutée dans de nombreux forums mondiaux mais pour l'instant, n'a pas encore publié de documentation officielle ou formulé une politique. L'indicateur le plus proche, que nous avons pu analyser, est la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes de 2018, qui traite uniquement d'aide à l'étranger.⁸ Jusqu'à la tribune de mars 2019, la politique française n'était pas explicitement définie comme féministe, bien que le mot ait été utilisé en référence à un décret français visant à défendre les droits des femmes et les sociétés civiles féministes, comme moyen de défendre les valeurs de la France. Cependant, les responsables français.es ont toujours qualifié l'approche française de « diplomatie féministe », et après le texte du 8 mars, de politique étrangère féministe, toutes restent indéfinies (Le Drian et Schiappa, 2019). Ceci a représenté un tournant dans le message : au moment de cette mise à jour, la France a évoqué son approche comme une diplomatie féministe, mais n'a pas adopté l'appellation PEF (Schiappa, 2018). Aucune explication n'a accompagné ce changement d'intitulé, sinon de substance, mais il est probablement lié aux pressions des activistes, au moment où la France prenait les rênes du G7 en 2019 et se préparait à accueillir les célébrations de Beijing+25, l'année suivante, connues sous le nom de Forum Génération Égalité.

Les implications d'une refonte de la politique étrangère française, pour évoluer vers une politique étrangère féministe, n'ont apparemment pas modifié la politique ni la pratique, qui ne sont toujours pas claires et méritent d'être discutées plus en profondeur.⁹ Néanmoins, lors de la 65e Commission de la condition de la femme en mars 2021, la France a annoncé son intention de créer un manuel exposant les grandes lignes et principes de sa PEF (comparable aux manuels suédois et espagnols), qui mettra en lumière les buts, objectifs et l'approche de cette politique. Les responsables ont laissé entendre que celui-ci serait publié courant 2022, en phase avec la présidence de l'UE par la France et le renouvellement de la stratégie internationale d'égalité femmes-hommes.

Dans un commentaire précédant la publication de ce papier, les représentant.es français.es ont postulé que la réorientation « a changé le niveau d'ambition de la France en ce qui concerne son action extérieure (G7 de 2019 et ses objectifs en matière d'égalité

des sexes, la co-organisation du Forum Génération Égalité etc.) et l'évaluation de l'action du ministère des Affaires étrangères par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes ». Les responsables ont aussi fait état d'une déclaration publiée en 2020, conjointement aux pays partageant la même vision, visant à considérer les problèmes liés au genre et à la SDR en réponse à la pandémie de COVID-19 ; le Forum Génération Égalité et la Coalition d'action pour l'autonomie corporelle et les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, sous la direction du gouvernement français ; et une approche genderiste des actions et des fonds pour la santé dans le monde croissante (y compris GAVI, UNITAID et le Fonds mondial), pour preuve de leur politique étrangère féministe.

Lors de la 65e Commission de la condition de la femme (CSW) en mars 2021, la France a annoncé son intention de créer un manuel exposant les grandes lignes et principes de sa PEF.

En ce qui concerne le contenu de la politique elle-même (qui fut promulguée pour la première fois en 2007, et dont la version actuelle, lancée l'année dernière, couvre la période 2018-2022), elle énonce un certain nombre de priorités liées au genre, que le gouvernement français doit prendre en compte par le biais de son aide étrangère. Selon la stratégie, « ... l'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité absolue du mandat du président. Ce sera un thème fondamental et transversal ; elle sous-tendra toute l'action extérieure de la France et des mesures spécifiques seront prises pour la promouvoir » (Direction générale de la mondialisation, 2018). Son site internet, mis à jour, reconnaît de même un « contexte international préoccupant », admettant que la pandémie de COVID-19 peut porter atteinte à la santé sexuelle et reproductive des femmes, ainsi que leurs droits respectifs ; et les violences sexuelles utilisées comme armes de guerre (France Diplomatie, 2021)

Par exemple, la stratégie vise à augmenter l'APD bilatérale et programmable qui contribue à l'égalité entre les hommes et les femmes, passant d'un niveau de référence de 30 % en 2018, à un total de 50 % en 2022, avec des objectifs de référence pour chaque année. Rien que cette année, les législateur.ices français.es ont passé une nouvelle loi nationale sur le développement international, qui prévoit d'attribuer 0,7 % du revenu national brut à l'APD, d'ici 2025. L'égalité entre les femmes et les hommes et un thème transversal des trois objectifs de la loi, qui promulgue 75 % de l'APD à dépenser dans le domaine du genre en tant qu'objectif principal et important, et 20 % en tant qu'objectif principal, d'ici 2025 (Legifrance.gouv, 2021) ; ainsi qu'une augmentation, sur 4 ans, du montant de l'APD investie pour faire progresser les droits et la santé sexuelle et reproductive.

Par exemple, la stratégie vise à augmenter l'APD bilatérale et programmable qui contribue à l'égalité entre les hommes et les femmes, passant d'un niveau de référence de

30 %

en 2018, à un total de

50 %

en 2022.

La Stratégie contient cinq domaines prioritaires et trois principes directeurs. Les domaines prioritaires incluent l'accès : 1) aux services sociaux tels que l'éducation ainsi que la santé sexuelle et reproductive ; 2) à des ressources économiques

et des conditions de travail décentes ; 3) aux droit, à la justice et à la protection contre toute forme de violence ; 4) une participation significative à l'économie, à la politique et aux prises de décisions sociales et 5) une participation égale dans les processus de paix et de sécurité. L'objectif est, d'intégrer la dimension du genre dans toutes les actions extérieures et de placer l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes, au cœur de leur agenda (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, 2018).

En ce qui concerne l'idée de la « diplomatie féministe », la politique française décrit une approche identifiant les priorités françaises selon trois principes pour

qu'elle soit 1) exhaustive, 2) fondée sur les droits et 3) fondée sur le genre, promettant d'inclure le genre « dans toutes les priorités diplomatiques françaises et toutes les actions de coopération politique, économique, diplomatique, culturelle, éducative et de développement ». L'« approche globale » de la France est son meilleur moyen pour étendre le cadre de sa politique, afin de l'appliquer plus largement au développement. Ici, elle souligne explicitement que le genre devrait être inclus dans les priorités diplomatiques, y compris un engagement en faveur de la parité hommes-femmes au sein du ministère des Affaires étrangères et du Développement International. L'approche fondée sur les droits, le deuxième principe, garantit l'intégration des principes, normes et règles relatifs aux droits humains, dans les politiques et processus humanitaires et de développement qui concernent la lutte contre la violence faite aux femmes. L'approche relative au genre, le troisième principe (également appelé l'intégration de la dimension du genre), vise à garantir que « la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes soit intégrée dans toutes les politiques, à tous les niveaux et à toutes les étapes, par les acteurs normalement associés à l'élaboration des politiques » (Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, 2018). Le gouvernement français a demandé à tous les membre de son réseau diplomatique à l'étranger (les ambassades, consulats, missions économiques et centres culturels), et à ses départements à Paris, de structurer et créer un rapport sur le plan d'action en matière de genre, chaque année. Bien que ceci vise à promouvoir la « gérance » de cette problématique par le gouvernement, on ignore l'effet que cela aura sur l'ambition et la cohésion dans l'ensemble du système (ICRW, 2021). Sur le plan multilatéral, le deuxième objectif de la stratégie oriente une action augmentée sur l'égalité femmes-hommes, dans différents forums : Nations unies, UE, G7 et G20. Ceci résume l'état de la « diplomatie féministe » française.

Contrairement aux autres politiques, la stratégie de la France s'accompagne d'un cadre de responsabilisation permettant de suivre les progrès effectués. Non seulement des objectifs et des paramètres ont été annoncés mais aussi, une évaluation publique biennale sur le progrès de cette stratégie. Encore plus encourageant, la France a mis en place le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, un corps indépendant composé d'expert.es, pour les conseiller sur la mise en œuvre d'une conduite politique, extérieure et intérieure, et sur l'application de celle-ci, à la dimension du genre. Le travail du Conseil

est subventionné par le gouvernement mais est décrit comme « entièrement indépendant ». En novembre 2020, le Conseil a présenté son premier rapport de surveillance et d'évaluation sur la diplomatie féministe française, à la ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Le rapport offre une analyse à mi-parcours de cette mise en œuvre et propose 19 recommandations afin de l'améliorer (ICRW, 2021 ; Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, 2020)

Contrairement aux autres politiques, la stratégie de la France s'accompagne d'un cadre de responsabilisation permettant de suivre les progrès effectués.

Bien que ses objectifs et paramètres de mesure puissent être plus ambitieux, il est à noter que seul le gouvernement français a adopté le concept de transparence et de responsabilité, avec une obligation de rendre compte régulièrement et publiquement, et a investi dans un conseil consultatif indépendant pour travailler de concert avec eux, sur la mise en œuvre et l'évaluation de leurs efforts. L'adoption cet été, de l'objectif ambitieux des 20 % des APD françaises dédiées au genre en tant qu'objectif principal, faisant partie de la nouvelle loi de développement internationale, est tout aussi louable. Le point faible de l'approche française est à ce jour : l'incapacité de définir, avec le même niveau de transparence et de fierté, le contenu de sa politique étrangère féministe. Tout le monde attend avec impatience que la France dévoile son manuel en 2022.





MEXIQUE : LA PREMIÈRE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE DANS UN PAYS DU SUD

En septembre 2019, lors de son discours à la 74e Assemblée générale des Nations unies, le secrétaire aux Affaires étrangères mexicain, Marcelo Ebrard, a annoncé l'intention nationale d'élaborer une politique étrangère féministe. En janvier 2020, lors du 31e « Annual Meeting of Ambassadors and Consuls » (réunion annuelle des ambassadeurs et consuls, en français) (REC2020), le Mexique est devenu le premier pays d'Amérique du Sud (ou plus généralement, du Sud) à annoncer officiellement une politique étrangère féministe. D'après le gouvernement mexicain, sa politique étrangère féministe est une « politique caractéristique » de son ministre des Affaires étrangères ; elle s'aligne avec « l'ambition multilatérale du pays, et renforce l'attachement du gouvernement mexicain à l'agenda pour l'égalité des sexes et la lutte contre la discrimination » (Gouvernement mexicain, 2020 ; Delgado, 2020).

Dans sa détermination à améliorer le ministère des Affaires étrangères du pays, y compris dans un but de parité au sein du ministère, la politique étrangère féministe mexicaine montre des similarités avec la « diplomatie féministe » française. Avec une mise en œuvre prévue entre 2020 et 2024, la PEF mexicaine comporte 5 fondements principaux : (1) Intégrer une perspective gendarme et un agenda féministe à travers tous les aspects de la politique étrangère mexicaine ; (2) Atteindre la parité au sein du ministère des Affaires étrangères, et institutionnaliser des réformes organisationnelles qui soutiennent l'égalité des genres au travail ; (3) Lutter contre toutes les formes de violences sexistes, y compris au sein du ministère des Affaires étrangères ; (4) S'assurer d'une direction féministe et que les femmes (spécialement les femmes autochtones, d'origine africaine et venant d'autres groupes historiquement discriminés) contribuant au développement de la politique étrangère mexicaine, soient visibles ; (5) Suivre une approche féministe intersectionnelle dans toutes les actions de politique étrangère (Observatoire mexicain, 2020 ; Gouvernement mexicain, 2020 ; Delgado, 2020).

En ce qui concerne la manière dont le Mexique mettra en pratique ses déclarations concernant sa politique étrangère féministe, la stratégie mexicaine s'engage à des actions spécifiques, avec un échéancier pour cette mise en œuvre, à travers les cinq domaines, y compris le développement de formations, d'ateliers, de groupes de travail et de manuels, d'ici la fin de

l'année (Thompson, 2020). Cela inclut la présentation du « Manual of Foreign Policy Principles » (manuel de principes concernant la politique étrangère, en français), et des certifications de parité au travail et de non-discrimination (Gouvernement mexicain, 2020). Le Sénat mexicain s'est également penché sur un amendement général, concernant l'égalité des sexes et la lutte contre la discrimination, pour la loi diplomatique étrangère, ce qui vise à renforcer et promouvoir ces principes (ICRW, 2021). La PEF mexicaine vise à « réduire et éradiquer les différences structurelles, l'écart entre les femmes et les hommes et les inégalités » (Gouvernement mexicain, 2020). D'après la vice-ministre des affaires multilatérales des Affaires étrangères et des droits de l'Homme, Martha Delgado, dont le bureau est chargé de coordonner la PEF : « Les inégalités structurelles liées au genre nécessitent une solution radicale. »

La PEF mexicaine vise à « réduire et éradiquer les différences structurelles, l'écart entre les femmes et les hommes et les inégalités » (Gouvernement mexicain, 2020).

La PEF mexicaine se concentre sur les faiblesses historiques et contextuelles qui empêchent les femmes de jouir pleinement de leurs droits et potentiel (Delgado, 2020). Elle reconnaît et fait avancer les droits des communautés LGBT et des autres groupes vulnérables, ainsi que des initiatives plus vastes, concernant la justice économique et sociale, les droits et la santé sexuelle et reproductive ainsi que le changement climatique (Thompson, 2020). La politique étrangère féministe mexicaine, tout comme celle de l'Espagne, a mis l'accent sur un changement structurel, qui demande des normes toujours plus élevées : est-ce que l'attention portée sur les différences structurelles seront limitées par des réformes gouvernementales et promouvoir la direction par des femmes, ou ceci va-t-il opposer efficacement les origines sous-jacentes de l'inégalité entre les femmes et les hommes, aux politiques, systèmes et structures discriminatoires qui freinent les femmes et les filles ?

La vice-ministre Delgado a écrit : « la politique étrangère féministe mexicaine comporte des implications à la fois intérieures (c'est à dire aux structures sociétales et gouvernementales) et extérieures, qui affectent

nos engagements bilatéraux et multilatéraux avec les autres pays du monde » (Delgado, 2020) Elle cite le fait que le Mexique a accueilli le Forum Génération Égalité, son partenariat avec Initiative Spotlight pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, son soutien aux traités visant à lutter contre la discrimination, à l'Organisation des États Américains (OEA), et ses qualités de dirigeant en ce qui concerne l'égalité des sexes et le changement climatique, lors de la Conférence des parties de 2019 (COP25), pour prouver l'engagement du Mexique au niveau international (Delgado, 2020). Le Mexique a également attaché sa PEF à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 du développement durable. En tant que vice-ministre, Delgado écrit : « Pour être efficace, en addition à l'ODD n° 5 sur l'égalité des sexes, l'agenda de protection des femmes et des filles doit outrepasser toutes les ODD et toutes les sphères gouvernementales et sociétales. C'est pour cela que le Mexique a revu sa politique étrangère, avec un point de vue féministe... » (Delgado, 2020).

Bien que toutes ces démarches soient encourageantes, les féministes ont fait remarquer « l'incohérence entre les aspirations et la direction sur le plan international, et l'état actuel du pays en ce qui concerne l'égalité des genres » (Delgado, 2020). La stratégie identifie l'élimination des violences sexistes comme l'une de ses priorités absolues, mais des militant.es des droits des femmes ont critiqué l'inaction du gouvernement et le manque de reconnaissance des violences conjugales, des violences d'État et des féminicides (Deslandes, 2020). Chaque jour au Mexique, au moins 10 femmes sont tuées, et, comme dans la plupart des pays, la violence a augmentée pendant la pandémie de COVID-19 (Amnesty International, 2021). Cependant, le président Andrés Manuel López Obrador a été décrit comme « considérablement insensible aux appels à l'action gouvernementale pour la lutte contre les violences faites aux femmes » (Deslandes, 2020). En mars 2020, les centres d'appels d'urgence ont reçu plus de 26 000 déclarations de violences sexistes, mais

le président López Obrador suggérait que la majorité de ces déclarations étaient « fausses », comparables à des canulars, et a déclaré que la problématique du féminicide a été « manipulée par les médias » (Kitroeff, 2020).

Le fait que la PEF mexicaine ait été une priorité pour le ministère des Affaires étrangères (et pas nécessairement celui de la présidence), est clair et cohérent avec les tendances des pays ayant emboîté le pas avant : la plupart du temps, cette politique est une initiative du ministère chargé des droits des femmes ou du ministère des Affaires étrangères, mais pas nécessairement le centre des priorités de l'exécutif. Bien que les gouvernements puissent adopter des politiques progressistes au niveau mondial, leurs efforts doivent aussi allier l'élaboration de politique avec le soutien de l'égalité des sexes, au niveau national. Dans le cas du Mexique, les féministes ont rapidement pointé du doigt l'incohérence, poussant les gouvernement à aller plus loin et de mieux s'y prendre.

En réponse à cette critique, les représentant.es du ministère des Affaires étrangères mexicain ont écrit ce commentaire à l'ICRW :

Ce sentiment (qu'en faisant progresser une politique étrangère féministe via le ministère des Affaires étrangères, le gouvernement mexicain est davantage obligé à faire avancer et formuler un agenda strict sur les droits de la femme dans le pays), est l'espoir des militant.es féministes, y compris ceux et celles

Chaque jour au Mexique, au moins
10 femmes
sont tuées, et, comme dans la
plupart des pays, la violence a
augmentée pendant la pandémie de
COVID-19.

« Cela serait incohérent de promouvoir une telle politique étrangère, si l'écart entre les femmes et les hommes continue au niveau national.

C'est pour cette raison que nous sommes intéressés par une coopération internationale avec des pays ayant adopté une politique étrangère féministe. En nous basant sur leurs expériences, nous pouvons apprendre comment faire progresser la construction de sociétés plus égalitaires et inclusives. Grâce à l'adoption d'une politique étrangère féministe, nous cherchons aussi à donner suite aux recommandations internationales sur les droits des femmes et des filles, que de nombreuses agences internationales ont recommandées au Mexique.

Le Mexique est convaincu que l'attention à ces recommandations sera portée, afin de faire progresser l'harmonisation d'une législation nationale efficace, ainsi qu'améliorer les systèmes judiciaires et administratifs déjà efficaces, en leur inculquant une dimension féministe...

[En ce qui concerne les violences sexistes et les féminicides dans le pays] C'est un problème structurel qui est en train d'être éliminé. Nous aimerons le résoudre rapidement mais il y a beaucoup de structures à changer. Dans ce contexte, il est risqué de définir cette politique comme « féministe », mais nous considérons que c'est nécessaire afin de faire avancer l'éradication de ce problème.

La politique étrangère féministe mexicaine doit se bâtir en prenant tous les avis possible. La critique est admise et nécessaire. En effet, le ministère des Affaires étrangères mexicain a organisé et organisera des consultations avec des organisations de la société civile afin d'écouter leurs points de vue et opinions.

Il est également important de souligner que la PEF mexicaine vise à généraliser les plus hautes normes internationales, au pays, en collaborant avec différentes institutions mexicaines. En conséquence, cela renforcera notre politique nationale qui devra, bien sûr, relever des défis, comme tous les autres pays du monde. »

du Mexican Observatory, sur la politique étrangère féministe mexicaine, qui utilisent les engagements au titre de sa PEF pour pousser à porter une attention similaire sur le contexte de parité au niveau national (Mexican Observatory, 2020). Additionnellement à la demande d'attention du gouvernement, en ce qui concerne les violence faites aux femmes à leur domicile, l'Observatory appelle aussi à un changement structurel, pour en finir avec l'impunité et la corruption. En ce qui concerne les budgets et la planification, il est demandé de refléter une perspective genderiste, s'occuper d'une variété d'inégalités et d'allouer les ressources nécessaires à la réussite de la mise en œuvre de cette politique (Mexican Observatory, 2020). À ces voix s'ajoutent celles d'expert.es et militant.es de la société civile (au Mexique et partout dans

le monde), qui sont justement les parties prenantes dont le gouvernement devrait solliciter l'avis, tout en continuant de conduire les consultations de la société civile, mentionnées ci-dessus, en ce qui concerne la mise en œuvre de la PEF. L'objectif déclaré du gouvernement, d'utiliser les engagements en vertu d'une politique étrangère féministe mexicaine, pour inclure et favoriser les droits internationaux de la femme, au pays (y compris le lancement de l'Initiative Spotlight pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles), est un indicateur prometteur d'un potentiel changement à venir.

Les actions du Mexique durant les prochaines années détermineront si sa PEF est à l'épreuve du temps. Des avancées récentes, y compris la décision de

la Cour suprême de décriminaliser l'avortement à travers le pays (une demande phare des groupes de défense des droits des femmes) et la parité dans la loi grâce à une représentation égale des dirigeant.es du congrès, sont des mesures nationales prometteuses, qui renforceront, nous l'espérons, la tendance d'élaboration de politique avec une approche féministe, et sa mise en œuvre extérieure et intérieure. Alors que la politique étrangère féministe est l'une des plus récente dans le monde et n'a pas encore eu assez de temps pour être évaluée, elle expose des objectifs spécifiques, mesurables et des échéances devant être atteintes pour chacun de ses cinq objectifs, pendant la période 2020-2024. C'est un facteur important et remarquable pour ce qui est de la responsabilité, et permettra une surveillance, évaluation et un apprentissage régulier pour les années à venir, en supposant que le gouvernement suive et rapporte le

progrès effectué. Après quelques années, le Mexique devra commissionner un organisme indépendant afin d'effectuer une évaluation externe rigoureuse, et partager publiquement les résultats de celle-ci, ainsi que ses propres archives.

La vice-ministre Delgado écrit : « Le Mexique est désireux d'apprendre des autres pays qui ont plus d'expérience, de partager ses avantages et de mener les nations de notre région à adopter également cette politique étrangère » (Delgado 2020). Une politique étrangère féministe est censée conduire à la transformation, la collaboration et apporter du changement. Si les responsables du gouvernement mexicain, les activistes féministes et la société civile, travaillent main dans la main, en quête d'une réforme efficace comme prévu dans la PEF, le cas mexicain pourrait devenir un cas d'école, sur lequel prendre exemple, pour de nombreux pays.





L'ESPAGNE : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES À TRAVERS UNE ACTION EXTERNE

En mars 2021, l'Espagne est devenue le sixième pays à adopter une politique étrangère féministe en publiant son Guide de politique étrangère. D'après le gouvernement, le Guide est une matérialisation des pratiques et de la mise en œuvre d'une politique publique féministe, afin d'aligner les politiques nationales et extérieures, et des actions pour renforcer l'engagement espagnol auprès des femmes et des filles.

La diplomatie féministe et les politiques multilatérales sont décrites comme des domaines clés de la PEF

espagnole, « une double approche sera suivie : renforcement des lignes de travail prioritaires du service extérieur dans ce domaine et intégration de l'approche genre à toutes les étapes de la politique étrangère, ainsi qu'à toutes ses actions » (Politica Exterior Feminista, 2021).

Selon le Guide, la politique étrangère féministe sera dirigée par cinq principes qui gouverneront l'action extérieure, à travers différents domaines :

1. Une réforme structurelle, afin de changer les pratiques de travail et la culture institutionnelle au sein des services extérieurs, en s'assurant qu'une dimension féministe soit systématiquement intégrée dans chaque action, à travers une « approche transformatrice » cherchant à assurer la cohésion dans tous les domaines d'action.
2. Une direction ferme, des services extérieurs, pour développer un cadre de politique étrangère et assurer l'incorporation de ce cadre dans les processus de gestion et budgétaire.
3. Instaurer des mécanismes de coordination, afin d'améliorer la prise en charge et la mise en œuvre de la politique étrangère féministe, parmi différentes parties prenantes.
4. Renforcer la participation et créer des alliances, pour unifier les efforts de l'État en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ceci inclut, arriver à un consensus politique avec la société civile et d'autres parties prenantes telles que le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Égalité et l'Union européenne.
5. Enfin, comme pour le Mexique, la politique espagnole met l'accent sur l'intersectorialité et la diversité, dans le cadre de son approche féministe pour généraliser le genre dans la politique étrangère. D'après le Guide, cette priorité englobe : le genre, l'ethnie, l'orientation sexuelle, la situation financière, la croyance religieuse ainsi que le handicap et le lieu de naissance.

Les cinq principes doivent s'appliquer à plusieurs domaines prioritaires : le commerce, la défense, l'action climatique, la justice économique ainsi que les droits humains des femmes et des filles.

En ce qui concerne la mise en œuvre, le Guide suggère que le service extérieur espagnol vise à faire avancer les cinq principes, en donnant la priorité à l'action, pour atteindre les objectifs suivants :

1. **La généralisation du genre à travers tous les instruments et actions de la politique étrangère :** Généraliser le genre sera une priorité dans les domaines stratégiques, y compris le changement climatique, les relations bilatérales espagnoles et tous les aspects du développement de la politique étrangère.
2. **La promotion de l'égalité des genres par le biais d'initiatives régionales :** Renforcer les liens avec les alliances, les partenaires et la société civile, par le biais de l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID) et d'autres initiatives. La PEF espagnole cherchera également à faire avancer la direction et la participation politique féminine, dans l'agenda pour la paix et la sécurité.
3. L'Espagne va continuer de **renforcer sa position en faveur de la promotion de l'égalité des genres** au sein de l'Union européenne (UE), en faisant la promotion d'instruments pour l'égalité des genres, en plaidant en faveur des droits humains des femmes, en développant et en appliquant le plan d'action de l'UE, consacré aux femmes.
4. **Diplomatie multilatérale :** L'Espagne cherchera à approfondir ses engagements existants, en soutenant des initiatives et des agendas pour l'égalité des genres, en améliorant la collaboration avec des organismes internationaux, y compris les Nations unies et le Conseil de l'Europe, et en encourageant la direction et la participation des femmes dans les organismes et institutions internationales.

Enfin, la politique étrangère féministe espagnole exige des changements structurels au sein du service extérieur, ce qui alignera les pratiques internes avec le principe d'équité et d'égalité des chances, y compris l'intégration de la dimension du genre à travers les initiatives et plans d'action formulés dans la stratégie de réponse conjointe de la coopération espagnole face à la COVID (Gouvernement espagnol, 2021).

Bien qu'aucune précision en ce qui concerne les plans et politiques nationales ne soit faite dans la Política Exterior Feminista, l'importance de la cohérence entre politique interne et externe pour les droits des femmes est tout de même mentionnée. La ministre des Affaires étrangères espagnole, Arancha González Laya, a souligné que (la politique féministe) « représente la nécessaire cohérence entre la politique nationale et l'action extérieure de l'État » (Política Exterior Feminista, 2021). Les progrès remarquables dans ce domaine incluent : la ratification de la Convention n° 190 (C190) de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui reconnaît les droits de toutes et tous les travailleur.ses et vise à prévenir les violences sexistes et le harcèlement dans le pays, ainsi que des efforts pour augmenter la représentation parlementaire et ministérielle des femmes (Global Gender Gap

Report, 2020). Cette dynamique au niveau national pourrait renforcer les efforts visant à augmenter la représentation féminine dans les services externes, où les femmes représentent encore un peu moins d'un tiers (28 %) des diplomates espagnols. Le nombre de femmes ambassadrices, est également bas.

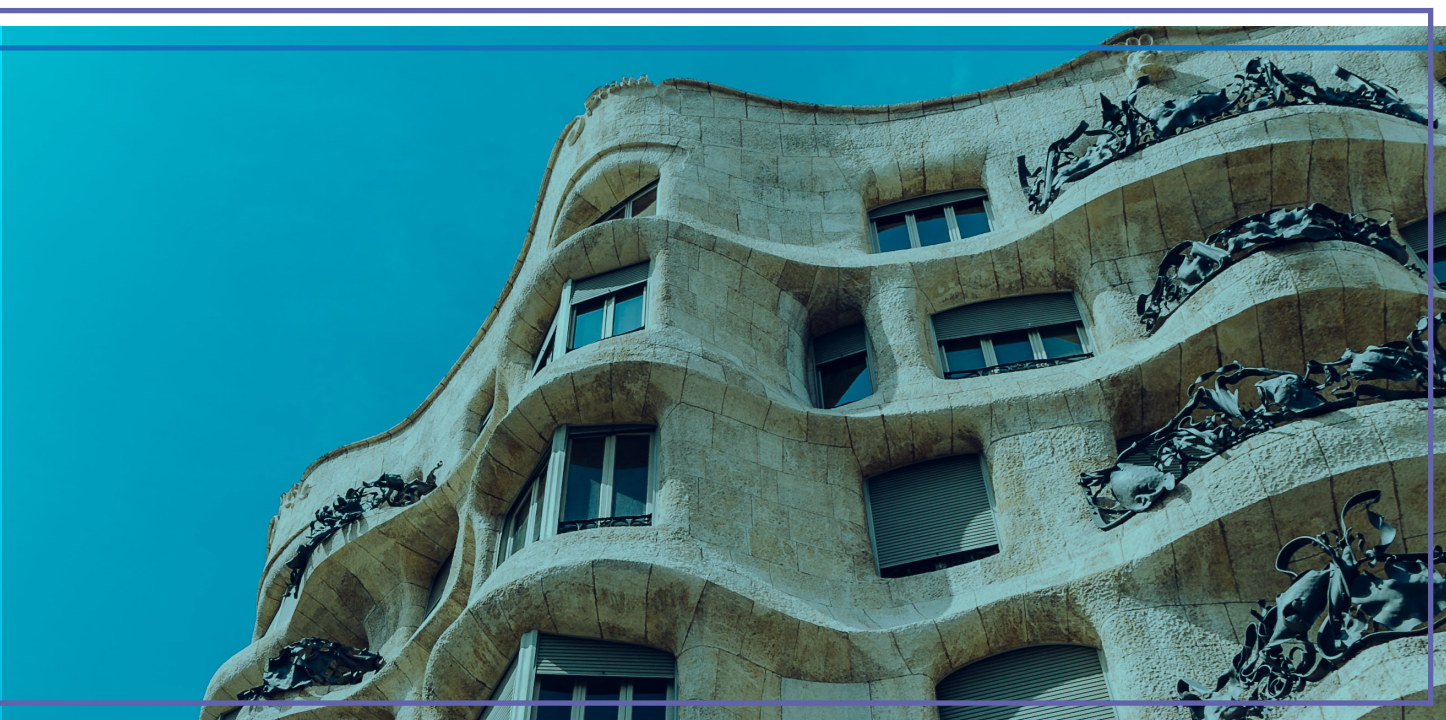
En matière de responsabilité, la politique étrangère féministe espagnole exige, chaque année, un rapport public sur l'avancement de la mise en œuvre, qui devra être « présenté au Parlement et discuté avec les différents acteurs et la société civile ». Un autre signe encourageant dans ce domaine est la création d'un comité consultatif de haut niveau pour façonner les futures priorités et actions, et l'engagement à renforcer la collecte de données

15 % des dépenses de l'APD espagnole de 2019 ciblait l'égalité des sexes en tant qu'objectif principal, une somme respectable, qui est au-dessus de la moyenne de l'OCDE-CAD.

ventilées grâce à des ressources supplémentaires, destiné à renforcer la surveillance.

En ce qui concerne l'aide au développement, 15 % des dépenses de l'APD espagnole de 2019 ciblait l'égalité des sexes en tant qu'objectif principal (une somme respectable, qui est au-dessus de la moyenne de l'OCDE-CAD), bien que ses dépenses principales ou importantes, de 41 %, soient nettement moins importantes que celles du Canada, de la Suède, de la

France et des autres gouvernements. La PEF espagnole pourrait encore accroître le niveau d'ambition de cette dernière (mais avec sa focalisation sur la transformation structurelle et l'intersectorialité, sa ferme intention de consulter la société civile, et des rapports de progression annuels), mais est cependant en bonne posture pour tendre vers un « changement réel et efficace », comme déclaré par le président Pedro Sanchez.





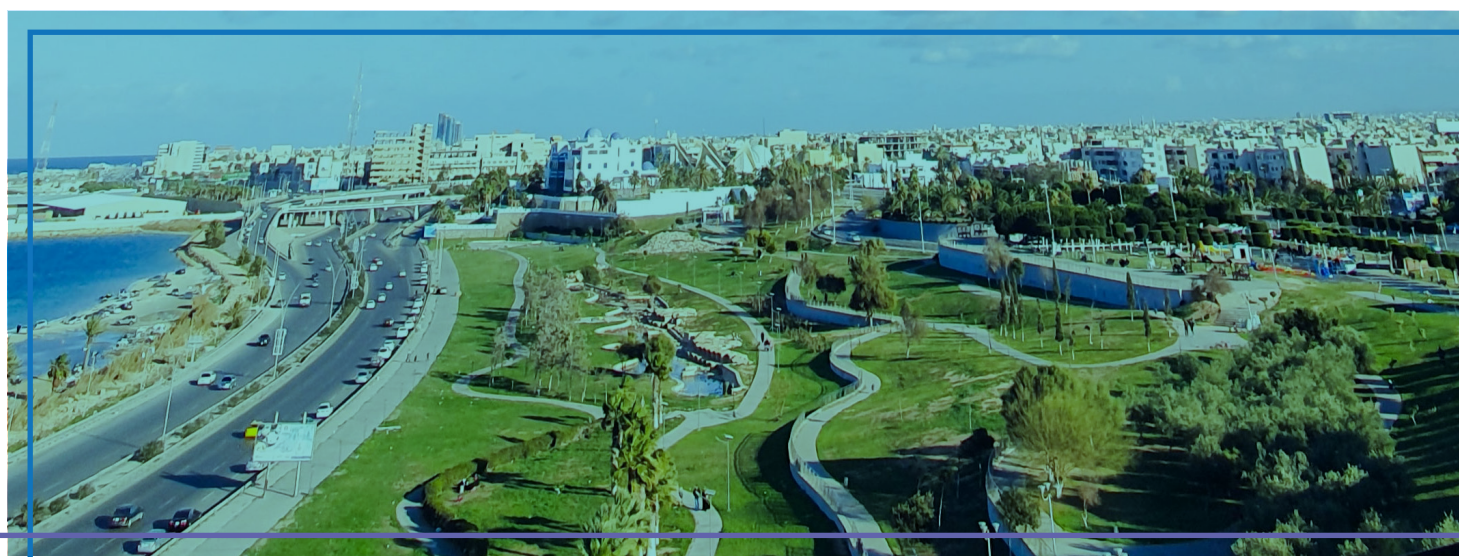
LA LIBYE : UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE AU MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (MOAN)

Cette année, lors du Forum Génération Égalité (FGE) à Paris, Najla Mangoush, la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale libyenne (la première femme à tenir cette fonction), a annoncé un engagement à adopter une politique étrangère féministe. C'est la première nation africaine à le faire. En plaidant en faveur d'une politique étrangère féministe, la ministre Mangoush s'est concentrée sur la sécurité du pays, les défis économiques et les difficultés actuelles liées aux conflits ; un contexte pour adopter une politique étrangère féministe considérablement différent, comparé à ses prédécesseurs. Dans ses commentaires, Mangoush a cité les racines de cette approche dans l'agenda pour les femmes, la paix et la sécurité, pointant la Libya Stabilization Initiative (initiative de stabilisation de la Libye) comme l'exemple d'une politique promouvant une approche complète et globale, pour remédier aux causes profondes du conflit en Libye, qui serait emblématique de l'approche Libyenne de la PEF. L'Initiative soutient plusieurs enjeux clés : des élections libres, justes et transparentes, combattre la circulation des armes et la présence de combattants étrangers, contrer le terrorisme et faire de la prévention contre les violences extrémistes, mettre fin à la migration forcée et aux exodes, adopter un agenda pour la paix et la sécurité des femmes et développer son plan d'action international, créer un modèle de partage des responsabilités, mettant le peuple au centre des processus de prise de décision, et soutenir une approche basée sur les droits humains et

le respect de la loi (ICRW, 2021).

Bien que cette annonce ne date que de quelques mois et que la Libye n'ait pas encore formulé publiquement ce qu'impliquera sa PEF, Mangoush a insisté sur le fait que cette approche reposera sur la compréhension de la perspective des partis libyens marginalisés dans la conception et la prise de décision, l'amélioration des conditions de vie de ces communautés, le respect de la sécurité et la dignité humaine ainsi que la sécurité numérique. Elle a identifié plusieurs options pour des éventuelles réformes, y compris dans le secteur de la sécurité, de l'économie et de la politique (ICRW, 2021).

Enfin, la ministre Mangoush a indiqué des attentes de diffusion plus vaste (régionale et multilatérale), des avantages de PEF libyenne : « Le lancement de notre politique étrangère féministe n'aidera pas seulement la Libye à atteindre la stabilité, mais stabilisera également notre région. » Les femmes libyennes ont milité depuis des années pour avoir plus de droits, être plus représentées et participer à la prise de décision. La nomination de la ministre Mangoush et son annonce d'une PEF libyenne à venir, représentent des progrès encourageants et un signe que ces problèmes gagneront en importance, pour que le gouvernement aille de l'avant. Tous les regards sont tournés vers la Libye, en attente de voir ce que cette politique engendra et ses conséquences sur le pays et la région (Reuters, 2021).



VERS UNE NORME D'EXCELLENCE POUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE

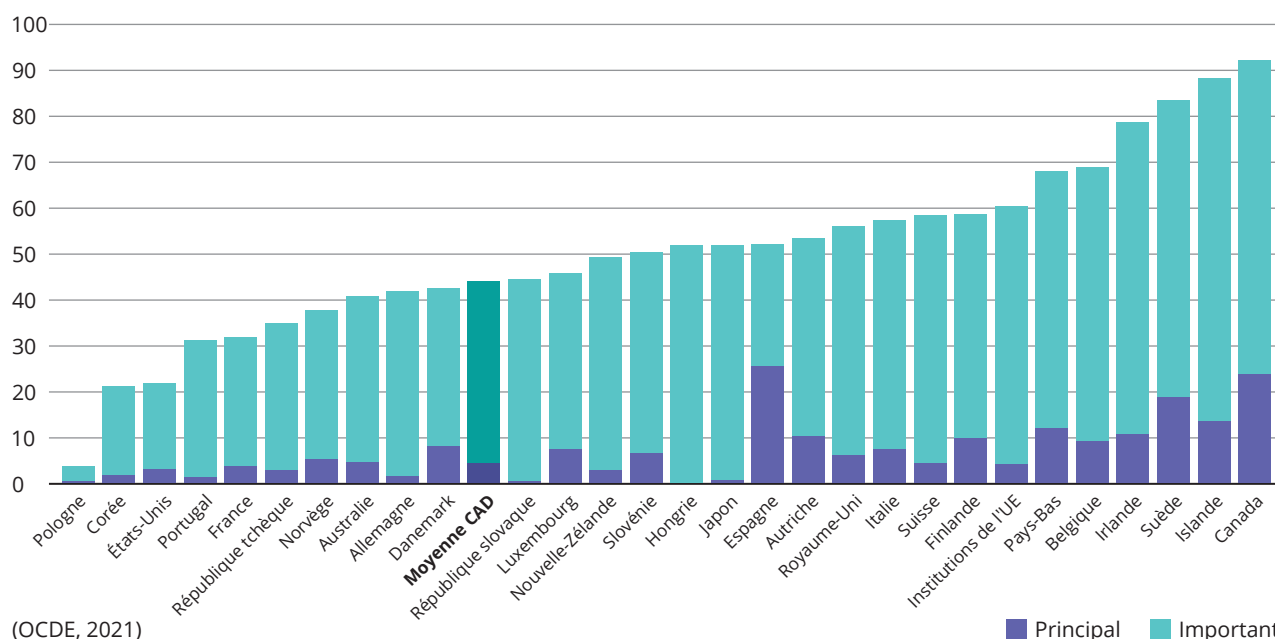
Ces dernières années seulement, une énorme quantité de progrès et de dynamique se sont forgés, étant donné que plusieurs nations ont annoncé des politiques étrangères féministes et que des féministes au sein, et à l'extérieur, du gouvernement travaillent ensemble afin de faire avancer une approche encore plus ambitieuse et intersectorielle, de cette rigueur grandissante. Avec le lancement de ce type de politique par le Mexique et la Libye, l'idée reçue que la politique étrangère féministe était un outil exclusivement réservé aux pays riches ou occidentaux, a été brisée, libérant la notion d'aide traditionnelle ou de relation d'assistance, qui ont leurs propres problématiques liées au post-colonialisme et aux intérêts de politique économique. L'application d'une approche féministe, à toutes ses politiques étrangères (et pas simplement à l'aide au développement), crée des opportunités importantes pour qu'elle ne soit pas purement un exercice des pays du Nord, mais plutôt que la coopération mondiale pourrait être féministe : Nord-Nord, Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud, par exemple.

Bien entendu, cela ne veut pas dire que l'aide étrangère ne peut pas adopter une approche féministe. En effet, les donateurs peuvent et se doivent de contribuer de

manière importante à la lutte contre le changement climatique, au soutien des mouvements pour les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, à la prévention de la violence, à la promotion de la paix, à l'amélioration des droits et de la santé sexuelle et reproductive, et nommer les problèmes urgents.

En outre, les dépenses de l'aide étrangère est l'un des quelques indicateurs à notre disposition, pour évaluer le niveau de ressources engagées par les pays, pour leurs politiques étrangère/d'aide étrangère féministe. L'analyse de l'OCDE sur les dépenses liées au genre (le « marqueur genre »), est un paramètre peu fiable en ce qui concerne les ressources de la politique étrangère féministe, mais c'est celui qui est le plus facilement accessible. La plupart des analyses se concentrent sur les dépenses faites par un pays, pour l'égalité des sexes, en tant qu'objectif principal et important. En observant la part moyenne d'APD dédiée à l'égalité femmes-hommes en 2018 et 2019, où l'égalité des sexes est l'objectif principal ou important, le Canada est en tête du classement mondial avec 92 %, suivi par la Suède avec 84 %, alors que la France était à 32 % (OCDE, 2021). (Le Canada et la France se sont engagés à atteindre respectivement 95 % et 50 %, d'ici 2022.)

PART DE L'APD (EN %) DÉDIÉE À L'ÉGALITÉ DES SEXES PAR LES MEMBRES DU CAD Moyenne 2018-2019



Cependant, nous proposons qu'à l'avenir, un meilleur indicateur pourrait être celui des dépenses d'un pays, pour l'égalité des sexes, en tant qu'objectif principal, qui est considérablement plus bas. Pour les mêmes années, le Canada en est à 24 %, plus au Nord, la Suède avec 18 %, et la France environ 4 %. En général, la moyenne oscille sous les 5 %, alors que 56 % des aides restent en général, indifférentes en matière de genre (OCDE, 2021).

Notre première analyse des quelques approches « féministes » existantes, de la politique et de l'aide étrangère dans le monde, révèle un nombre prometteur de pratiques et d'approches pouvant servir de base pour façonner les futures politiques. Trois d'entre elles ont retenu notre attention : pousser les pays à appliquer une approche féministe à travers tous les éléments de la politique étrangère (aides, commerce, défense, diplomatie et désormais, la politique migratoire) ; augmenter l'investissement dédié à l'égalité des sexes en tant qu'objectif principal et financé, et plus de financement dans cette enveloppe destinée aux associations, mouvements féministes et de défense des droits de la femmes ; adopter une pratique plus rigoureuse et plus indépendante en ce qui concerne la surveillance, l'évaluation, la recherche et l'apprentissage, liée aux résultats attendus de ces politiques.

Un domaine à prendre en considération est l'utilisation du terme « féministe », lorsque les États font référence à une politique essentiellement portée sur « les femmes et les filles ». Cette pratique renforce la binarité et sape le travail fait pour passer outre la représentation blanche, ethnocentrique/occidentale et cisgenre, du féminisme. Même lorsque les politiques se concentrent sur l'égalité des sexes, et pas uniquement sur l'émancipation des femmes, les critiques dénoncent un manque d'intérêt en ce qui concerne les formes convergentes de discrimination et la marginalisation basée sur l'ethnie, le handicap, la classe sociale ou le statut de réfugié, entre autres.

De la même façon, l'héritage historique des interventions militaires et de la colonisation ne peut être ignoré : La Suède, la France et l'Espagne étaient tous des pays colonisateurs, et des pratiques « d'assimilation » des populations locales canadienne, aux 19e et 20e siècle, ont été décrites comme « génocide culturel » par des groupes autochtones (Zalcman, 2015). Le premier ministre Justin Trudeau, a depuis reconnu le génocide et présenté des excuses officielles, après que des centaines de sépultures

anonymes d'étudiants autochtones aient été trouvées dans un pensionnat (Alhimdi, 2021 ; DW News, 2021). Le Canada a encore du chemin à faire pour soutenir les communautés autochtones, et la découverte massive de tombes révèle en outre le passé sombre du pays (NPR, 2021). Le Canada a également été critiqué pour son soutien financier aux entreprises extractives du secteur privé canadien, dont les travaux ont décimé les écosystèmes locaux et les populations autochtones, y compris des informations faisant état du ciblage de défenseur.es des droits des femmes (Oxfam Canada, 2018).

Pour être plus direct : certains se demandent si les politiques étrangères féministes ne sont pas les dernières exportations post-coloniales des pays du Nord, bien intentionnées peut-être, mais finalement tout aussi mal informées des points de vue des destinataires et éloignées des réalités de leurs propres politiques intérieures.

Ceci est particulièrement vrai pour l'aide au développement. « Les féministes postcoloniales sont également prudentes dans leur interprétation des universalismes féministes, car elles soutiennent que de tels récits de devoir moral minent les expériences et les récits distincts racontés par des femmes non occidentales », affirme Rosamond, chercheuse à l'université de Lund en Suède (Rosamond, 2013). Autrement dit, « rien sur nous, sans nous », comme le dit l'adage - un sentiment qui n'a pas été mis en pratique (Charlton, 1998). Souvent, même dans les discussions progressistes sur les droits humains, les femmes, et en particulier les femmes aux profils multiples et marginalisés, n'ont pas été incluses dans le discours qui a élaboré et façonné les politiques les concernant. Bien intentionnées, de telles approches peuvent perpétuer, plutôt que démanteler, les inégalités et les systèmes d'oppression.

Pour la Suède et le Canada, l'une des critiques les plus virulentes contre les efforts visant à promulguer des politiques étrangères féministes a été leur commerce simultané d'armes avec des pays non-démocratiques reconnus pour leurs violations des droits fondamentaux des femmes. La Suède continue de fournir des armes à des pays non-démocratiques et accusés de considérables violations des droits de l'Homme, comme l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, le Pakistan et le Brésil (Svenska Freds 2021 ; SIPRI, 2020). Le Canada a fait face aux mêmes critiques pour ses marchés d'armes avec l'Arabie saoudite à la suite de la publication de sa politique d'assistance

internationale féministe (Vucetic, 2018). En France, des parlementaires et des féministes ont mis en doute le soutien militaire du président Macron au dictateur tchadien. Au Mexique, des militant.es se sont opposés.es à la déclaration de prises de décisions « féministes » du gouvernement, à la lumière de violence sexistes croissantes et de l'inaction gouvernement en ce qui concerne la réforme ou la reconnaissance du féminicide (Deslandes, 2020). Pour ces pays, ayant des PEF plus établies, des questions plus larges persistent sur la manière dont la politique a changé les dépenses, l'approche des problématiques, et comment le personnel et les représentants évaluent les scénarios, élaborent des politiques et choisissent les programmes.

Toutes ces critiques sont importantes, et comme documenté dans cet article, elles tendent à inciter une action gouvernementale en réponse (partie de l'exercice féministe consistant à critiquer le pouvoir et d'inviter à un changement progressif). Cependant, il est tout aussi important de saluer les progrès effectués, en s'assurant de renforcer les domaines dans lesquels les efforts semblent être une réussite. Dans le cas contraire, le concept même pourrait disparaître, alors que les gouvernements progressistes affrontent les contrecoups de la droite et de la gauche.

Un cas typique : En 2018, des responsables canadiens admettent avoir eu à affronter des représailles, et ils ont modéré l'utilisation du mot « féministe » avant les élections canadiennes qui auront lieu plus tard cette année (Thompson et Asquith, 2018). La réélection du gouvernement, leur a ensuite permis d'explorer en profondeur comment la PAIF pourrait être investie dans une PEF complète. Encore une fois, l'histoire semble se répéter puisque le papier tant attendu du gouvernement a été repoussé de plusieurs mois, et il semblerait qu'il ne sera pas disponible avant les élections anticipées. Pareillement, l'avenir de la politique suédoise est remis en question. A la suite d'une motion de censure, le premier ministre supervise actuellement un gouvernement provisoire, qui s'occupe principalement des décisions urgentes (Gouvernement

suédois, 2021). Il s'agit là d'une réalité politique qui doit être traitée frontalement, ou il y aura peu de motivation de la part des gouvernements à la faire durer et à l'améliorer, ou cela empêchera des nouveaux gouvernements à faire leur part, si le concept même est cloué au pilori par la droite et la gauche (Gill-Atkinson et al, 2021).



DÉFINIR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE :

Dans ce contexte, les féministe au sein et à l'extérieur du gouvernement cherchent à distiller une norme d'excellence en ce qui concerne les politiques étrangères féministes, et ont formulé quelques principes clés et approches à celles-ci.

Tout en reconnaissant que la politique étrangère ait été en grande partie écrite et exécutée par des structures à dominance masculine, qui perpétuent les systèmes de pouvoir traditionnels et patriarcaux - en particulier en matière de défense et de diplomatie -, et qu'il est donc peu probable que les définitions existantes soient bien adaptées à cet exercice, nous avons commencé avec le dictionnaire.

Selon Merriam-Webster, la politique étrangère est : « **La politique d'un État souverain dans ses interactions avec d'autres États souverains** » (Dictionnaire Merriam-Webster, 2018). Le concept de souveraineté est central dans cette définition, qui constitue depuis le début, un défi pour celui des droits humains universels. Les États-Unis, par exemple, ont toujours refusé de ratifier le traité international relatif aux droits des femmes, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), invoquant des préoccupations de souveraineté. Ils se placent dans une minorité ignominieuse de six autres pays, comme l'Iran, la Somalie et le Soudan.

Voici ce qu'est la *politique étrangère*. Étonnamment, le dictionnaire a également quelque chose à dire sur le féminisme : « **théorie de l'égalité politique, économique et sociale des sexes** » et « **activité organisée en faveur des droits et des intérêts des femmes** ».

En tant que telle, une définition composite des deux concepts pris ensemble pourrait être la suivante : « **Politique étrangère féministe : La politique d'un État souverain dans ses interactions avec d'autres États souverains, fondée sur la théorie de l'égalité politique, économique et sociale des sexes, livrée aux droits et intérêts des femmes.** »

C'est un point de départ pour un débat, mais il n'apporte pas de réponse à notre souci d'ancrer

notre définition en mettant l'accent, non seulement sur les femmes, mais aussi sur les relations de pouvoir et l'égalité entre les femmes et les hommes, tout en utilisant une compréhension du féminisme intersectionnelle et explicitement fondée sur les droits. Cette construction témoigne également du concept désuet d'un ordre mondial explicitement fondé sur les États, à une époque où un nombre croissant d'interactions entre États se heurtent désormais non seulement à d'autres gouvernements, mais également à des mouvements, des sociétés multinationales et d'autres acteurs non-étatiques.

Dans nos consultations, le terme saillant qui apparaît comme un ingrédient essentiel à toute définition de la politique étrangère féministe, est à ce jour « intersectionnel ». Kimberle Crenshaw a décrit l'intersectionnalité comme « une lentille à travers laquelle vous pouvez voir où le pouvoir vient et entre en collision, où il se verrouille et se croise » ; l'article qu'elle a écrit il y a près de trente ans utilisait cet objectif pour exposer les tendances croisées de discrimination et de marginalisation auxquelles les femmes noires sont confrontées en tant que femmes et en tant que personnes de couleur (Crenshaw, 1989). C'est un concept particulièrement approprié, à inclure dans notre définition, à la fois parce que la politique étrangère a si souvent été manifestée par des hommes qui se sont installés sur d'autres terres, généralement dans des communautés de couleur, et ont pillé les femmes et les richesses qu'ils y ont trouvées. Il permet une focalisation plus large sur le *pouvoir* tel qu'il se manifeste entre et parmi un nombre quelconque de groupes, comme le fait l'analyse féministe.

Nous reconnaissons également que le cadre de la Suède en matière de *droits, ressources et représentation* est à la fois le premier et le plus ambitieux exemple à ce jour, souvent considéré comme une définition. Nous estimons que le cadre des 3 « R » est utile, bien que pas nécessairement radical. Réduire une politique à ces trois éléments vagues ne dit rien qui soit explicitement féministe et n'affirme pas l'engagement dans l'intersectionnalité que nous recherchons. Il est néanmoins important d'inclure un cadre utile sur lequel s'appuyer.

Et c'est ce qu'ils ont fait : Les féministes au sein des différents gouvernement ayant mis sur le papier des PEF et les activistes militant pour celles-ci, depuis l'extérieur, ont conjointement élargi le cadre initial suédois

en proposant la liste de « R » suivante : Droits (Rights), ressources, représentation, recherche, rapport, et atteinte des objectifs (Reach). Les « R » supplémentaires encouragent la surveillance, l'évaluation, ainsi que la responsabilité en matière de genre et la cohérence entre toutes les politiques et les programmes (Thompson 2020).

En attendant, une définition a émergé, cherchant à reconnaître et réprimander les structures racistes, colonialistes, patriarcales et dominées par des hommes, qui ont historiquement sous-tendu la politique étrangère, faisant progresser l'approche intersectionnelle du féminisme pour la discipline. Voici cette définition :

« La politique étrangère féministe est la politique d'un État qui définit ses interactions avec les autres États et mouvements d'une manière qui donne la priorité à l'égalité des sexes et consacre les droits humains de la femme et d'autres groupes traditionnellement marginalisés, alloue des ressources importantes à la réalisation de cette vision et cherche, par sa mise en œuvre, à perturber les structures de pouvoir patriarcales et masculines à travers tous ses leviers d'influence (aide, commerce, défense et diplomatie), éclairée par les voix d'activistes et de mouvements féministes. La politique étrangère féministe est cohérente dans son approche, à travers tous ses leviers d'influence, ancrée par l'exercice de ces valeurs dans leur pays et cocréée avec des activistes, groupes et mouvements féministes, dans leur pays et ailleurs » (Thompson, Patel, Kripke, O'Donnell, 2020).

Cela implique une politique étrangère qui ne concerne pas que les femmes, mais va plus loin en adoptant une perspective non binaire et liée au genre, qui reconnaît et cherche à corriger les déséquilibres de pouvoir patriarcaux historiques et souvent racistes et/ou néocolonialistes, lesquels se manifestent dans le monde. De plus, notre vision de la politique étrangère féministe ne se limite pas à un seul levier des relations internationales – de « diplomatie féministe » ou d'« assistance internationale féministe » ou équivalent – et, bien sûr, aucun programme ou initiative d'assistance unique ne constitue une politique étrangère féministe.

La politique étrangère féministe constitue plutôt une approche complète, consistante et cohérente d'un ensemble de travaux englobant tous les auspices de la politique étrangère et des relations internationales. Si cela est bien fait, l'approche inclura l'aide, le commerce et la défense, en plus de la diplomatie, en utilisant tous les éléments de la boîte à outils de la politique étrangère pour créer un monde plus équitable. Et surtout, elle sera informée par les voix des détentrices de droits qu'il cherche à célébrer et à soutenir, et à les amplifier.

C'est une bonne nouvelle pour les gens de tous les genres : le féminisme est un programme que tout le monde peut promouvoir, un programme qui vise l'équité pour tous, et non la domination de l'un sur l'autre.

NOTES DE FIN

- 1 Ceci est une mise à jour du papier « Définir une politique étrangère féministe », rédigé par Lyric Thompson et Rachel Clement et publié en 2019.
- 2 Suivant les traces du FLOW hollandais et d'autres mécanismes, le Conseil d'Europe définit l'intégration des genres comme : « La (ré)organisation, l'amélioration, le développement et l'évaluation des processus politiques, de sorte qu'une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes soit intégrée à toutes les politiques, à tous les niveaux et à toutes les étapes, par les acteurs normalement impliqués dans la prise de décision. » (Conseil de l'Europe, 1998).
- 3 La définition suédoise de la promotion du commerce inclut la promotion des intérêts économiques suédois et de l'image de la Suède à l'étranger, affirmant qu'elle espère augmenter à la fois ses exportations et ses importations
- 4 Pour qualifier l'assistance de promotion de l'égalité des sexes en tant qu'objectif principal ou significatif selon le marqueur de l'OCDE-CAD sur l'égalité homme-femme, les pays déclarent eux-mêmes si les activités d'aide individuelles ciblent, ou non, l'égalité hommes-femmes comme l'un de leurs objectifs politiques. Une définition complète et les critères d'éligibilité sont disponibles à l'adresse www.oecd.org/dac/stats/gender.
- 5 Dans le rapport sur l'aide internationale pour 2019 et 2020 (présenté au parlement canadien), ces chiffres sont respectivement de 14 % et 83 %. Les divergences entre les rapports des pays et les mesures de l'OCDE-CAD sont des défis que nous avons choisi de ne pas analyser dans ce papier, mais apparaissent comme des efforts pertinents pour faire évoluer les plus hautes normes et pratiques d'une politique étrangère féministe responsable, inclusive et transformatrice.
- 6 Bien que la visée de notre analyse soit portée principalement sur la politique étrangère, il convient de noter, que dans une cohérence saluée, entre les principes féministes et les efforts externes et internes, le budget (interne) du Canada pour l'année 2021 appelle à « une économie inclusive, féministe et solide ». Celle-ci inclut, mais sans s'y limiter, 30 milliards de dollars pour l'éveil et la garde des enfants, 601,3 millions dans un nouveau plan d'action national pour mettre fin aux violences sexistes, 2,2 milliards de dollars en soutien aux droits des femmes autochtones et 45 millions de dollars à des organismes communautaires pour améliorer l'accès des populations vulnérables aux services en matière de santé sexuelle et reproductive (Gouvernement canadien, 2021). En ce qui concerne le soutien du gouvernement aux droits des femmes autochtones, les militant.es ont bien accueilli le financement, mais ont reproché au gouvernement de ne pas promouvoir un « changement de paradigme » plus large, mais plutôt, de se concentrer sur la programmation et sur des mesures temporaires, regrettant que le budget n'inclue pas le terme « génocide », affirmant que le premier ministre Justin Trudeau esquivait la responsabilité liée à son annonce publique, reconnaissant l'histoire génocidaire du pays (Stefanovich, 2021).
- 7 Suivant les traces du FLOW hollandais et d'autres mécanismes.
- 8 Bien que dans sa déclaration de principes, la stratégie d'aide étrangère indique qu'au moins en ce qui concerne les ressources humaines, la priorité en matière d'égalité des sexes est censée s'appliquer à toutes les actions extérieures (y compris les formations, le recrutement, la nomination d'ambassadeur.ices etc.)
- 9 Le 8 mars, Journée internationale de la femme, Jean-Yves Le Drian, ministre délégué aux Affaires européennes et étrangères, et Marlène Schiappa, ministre déléguée à l'égalité du genre et à la lutte contre la discrimination, ont rédigé un éditorial dans Libération déclarant que la France avait une « politique étrangère féministe authentique ». Ils ont également misé 120 millions d'euros dans cet effort (Schiappa, 2019).

RÉFÉRENCES

Aggestam, K. &.-R. (2016). Swedish Feminist Foreign Policy in the Making: Ethics, Politics, and Gender. *Ethics & International Affairs*, 30(3), 323-334.

Alwan, C. e. (2017, le 9 juin) *What is Feminist Foreign Policy? An Exploratory Evaluation of Foreign Policy in OECD Countries*. Consulté le 19 décembre, 2018, sur <https://ecpr.eu/Filestore/PaperProposal/05def9c8-34c6-4415-8df1-55144d2fd016.pdf>

Amnesty International. (2021). *Justice on Trial: Failures in Criminal Investigations of Femicides Preceded by Disappearance in the State of Mexico*. Consulté le 1er décembre, 2021, sur <https://www.amnestyusa.org/wp-content/uploads/2021/09/Report-English.pdf>.

Associated Press. (2021). *More Graves Found At New Site, Canadian Indigenous Group Says*. Consulté le 19 août 2021, sur NPR : <https://www.npr.org/2021/07/01/1012100926/graves-found-at-new-site-canadian-indigenous-group-says>

Canada PM apologizes over Indigenous school graves. (2021). Consulté le 18 août 2021, sur Deutsche Welle : <https://www.dw.com/en/canada-pm-apologizes-over-indigenous-school-graves/av-58061299>

Charlton, J. I. (1998). *Nothing About Us Without Us: Disability Oppression and Empowerment*. Consulté le 17 septembre 2021, sur <https://www.jstor.org/stable/10.1525/j.ctt1pnqn9>

Conseil d'Europe (1998). *What is gender mainstreaming?* Consulté le 3 avril 2019, du Conseil d'Europe : <https://www.coe.int/en/web/genderequality/what-is-gender-mainstreaming>

Delgado, M. (2020). Mexico's Feminist Foreign Policy. *TPQ Spring 2020 19(1)*, 35-39. Consulté le 16 juin 2021, sur <http://martha.org.mx/una-politica-con-causa/wp-content/uploads/2020/06/Mexico%E2%80%99s-Feminist-Foreign-Policy-1.pdf>

Delgado, M. (2020). Mexico's Feminist Foreign Policy and the 2030 Sustainability Agenda. *Revista Mexicana de Política Exterior*, (118), 7-13. Consulté le 18 août 2021, sur <https://revistadigital.sre.gob.mx/images/stories/numeros/n118/delgadopfpp.pdf>

Ministère des Finances Canada (2021). Budget de 2021 - *Aider les femmes* Consulté le 18 août 2021, sur <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2021/04/budget-de-2021-aider-les-femmes.html>

Deslandes, A. (le 30 décembre 2020). *Checking in on Mexico's Feminist Foreign Policy*. Consulté le 16 juin 2021, sur <https://foreignpolicy.com/2020/12/30/mexico-feminist-foreign-policy-one-year-in/>

Direction générale des affaires mondiales, C. E. (2018). *France's International Strategy on Gender Equality 2018-2022: A Strategy Report*. Ottawa.

Elections Canada. (le 3 octobre 2018) *Voter Turnout at Federal Elections and Referendums*. Consulté sur Elections Canada : <http://www.elections.ca/content.aspx?dir=turn&document=index&lang=e§ion=ele>

Parlement européen (le 23 octobre 2020) Promouvoir l'égalité des sexes dans la politique étrangère et de sécurité Consulté le 9 août 2021, sur <https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20201016IPR89563/fostering-gender-equality-in-the-eu-s-foreign-and-security-policy>

Fonds Égalité. *Notre féminhistoire* Consulté le 17 septembre 2021, sur <https://equalityfund.ca/fr/qui-nous-sommes/notre-feminhistoire/>

Feminist Foreign Policy Working Group (Janvier 2021). *Be Brave Be Bold: Recommendations for Canada's feminist foreign policy*. Consulté le 12 août 2021, sur <https://www.amnesty.ca/sites/default/files/FFP%20Be%20Brave%20Be%20Bold%20EN.pdf>.

Feminist Foreign Policy Working Group (Janvier 2021). What We Heard: Feedback from discussions on Canada's feminist foreign policy. Consulté le 16 septembre 2021, sur https://d3n8a8pro7vhm.cloudfront.net/minesactioncanada/pages/298/attachments/original/1611865675/FFP_What_We_Heard_EN.pdf?1611865675

France Diplomatie (février 2021) *Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022)*. Consulté le 19 août 2021, sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-feministe/strategie-internationale-de-la-france-pour-l-egalite-entre-les-femmes-et-les/>

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2018). *Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022)*. Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2020). *Communiqué de presse : Remise du rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes consacré à la diplomatie féministe à Jean-Yves Le Drian et à Élisabeth Moreno (18 novembre 2020)* Consulté le 18 août 2021, sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-feministe/actualites-et-evenements/article/remise-du-rapport-du-haut-conseil-a-l-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes>

Gill-Atkinson, L., Ridge, A., Pradela, J., Tilbury, B., Warambourg, C., & Peña Porras, T. (2021). *From Seeds to Roots: Trajectories towards Feminist Foreign Policy*. International Women's Development Agency (IWDA). Consulté le 18 août 2021, sur https://iwda.org.au/assets/files/IWDA_FFPTrajectoriesReport_Web.pdf

Affaires mondiales Canada (le 21 février 2020) « Discours du ministre des Affaires étrangères devant le Conseil des relations internationales de Montréal ». Gouvernement canadien. Consulté le 14 septembre 2021, sur <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2020/02/discours-du-ministre-des-affaires-etrangeres-devant-le-conseil-des-relations-internationales-de-montreal.html>

Goetz, A. M. (Avril 1994). Dans *Feminist Knowledge to Data for Development: The Bureaucratic Management of Information on Women and Development*. *IDS Bulletin*, 25(2), 27-36. doi:<https://doi.org/10.1111/j.1759-5436.1994.mp25002003.x>

Gouvernement canadien (2017). *Voix et Leadership des Femmes* Consulté le 16 septembre 2021, sur https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/wvl_projects-projets_vlf.aspx?lang=fra

Gouvernement canadien. (2018). *Politique d'aide internationale féministe du Canada* Consulté sur Gouvernement du Canada : https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=fra

Gouvernement canadien. (2021). *Indicateurs de la Politique d'aide internationale féministe* Consulté le 19 août 2021, sur https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/fiap_indicators-indicateurs_paif.aspx?lang=fra

Gouvernement canadien (2019). *Approche féministe - Note d'orientation sur l'innovation et l'efficacité*. Consulté le 16 septembre 2021, sur https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/wvl_projects-projets_vlf.aspx?lang=fra

Gouvernement français (2018). *Five goals for fighting inequality*. Consulté le 22 août 2019, sur <https://www.elysee.fr/g7>

Gouvernement luxembourgeois (2018) *Accord de coalition 2018-2023*. Consulté le 16 septembre 2021, sur <https://gouvernement.lu/fr/publications/accord-coalition/2018-2023.html>

Gouvernement mexicain (2020). *Mexico Adopts Feminist Foreign Policy*. Consulté le 16 juin 2021, sur <https://www.gob.mx/sre/prensa/mexico-adopts-feminist-foreign-policy?idiom=en>

Gouvernement espagnol. (2021). *Spain's Feminist Foreign Policy: Promoting Gender Equality in Spain's External Action*. Consulté le 16 juin 2021, sur <http://www.exteriores.gob.es/Portal/es/SalaDePrensa/Multimedia/Publicaciones/>

Documents/2021_02_POLITICA%20EXTERIOR%20FEMINISTA_ENG.pdf

Gouvernement suédois. (2016). *Women, Peace & Security: Sweden's National Action Plan for the implementation of the U.N. Security Council Resolutions on Women, Peace and Security 2016-2020*. Stockholm : Government Offices of Sweden. Consulté le 20 décembre 2018, sur <https://www.government.se/49ef7e/contentassets/8ae23198463f49269e25a14d4d14b9bc/swedens-national-action-plan-for-the-implementation-of-the-united-nations-security-council-resolutions-on-women-peace-and-security-2016-2020-.pdf>

Gouvernement suédois. (le 3 octobre 2018) *A Feminist Government*. Consulté sur Government Offices of Sweden : <https://www.government.se/government-policy/a-feminist-government/>

Gouvernement suédois. (le 14 mars 2018) *Examples of what Sweden's feminist foreign policy has contributed to*. Consulté le 20 décembre 2018, sur <https://www.government.se/articles/2018/03/examples-of-what-swedens-feminist-foreign-policy-has-contributed-to/>

Gouvernement suédois. (le 23 août 2018) *Manuel : La politique étrangère féministe de la Suède* Consulté le 19 décembre, 2018, sur <https://www.government.se/reports/2018/08/handbook-swedens-feminist-foreign-policy/>

Gouvernement suédois. (2018). *New strategy for global gender equality and women's and girls' rights 2018-2022*. Consulté le 18 août 2021, sur <https://www.government.se/49e41f/globalassets/government/dokument/utrikesdepartementet/summary---new-strategy-for-global-gender-equality-and-womens-and-girls-rights-20182022.pdf>

Gouvernement suédois. (2018). *Swedish Foreign Service action plan for feminist foreign policy 2015-2018, including indicative measures for 2018*. Stockholm : Government Offices of Sweden. Consulté sur <https://www.government.se/information-material/2018/03/swedish-foreign-service-action-plan-for-feminist-foreign-policy-20152018-including-indicative-measures-for-2018>

Gouvernement suédois. (2021). *The Swedish Foreign Service action plan for feminist foreign policy 2019–2022, including direction and measures for 2021*. Stockholm : Government Offices of Sweden. Consulté sur https://www.government.se/49700e/contentassets/9992f701ab40423bb7b37b2c455aed9a/utrikesforvaltningens-handlingsplan-for-feministisk-utrikespolitik-2021_eng.pdf

Gouvernement suédois. (le 3 octobre 2018). *The Swedish System of Government*. Consulté sur Sweden : <https://sweden.se/society/the-swedish-system-of-government/>

Gouvernement suédois. (2021). *Prime Minister leads caretaker government*. Consulté le 18 août 2021, sur <https://www.government.se/articles/2021/06/prime-minister-leads-caretaker-government/>

Green, A. (2021). *France approves massive increase of ODA budget*. Consulté le 18 août 2021, sur <https://www.devex.com/news/france-approves-massive-increase-of-oda-budget-100467>

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (2020). *La diplomatie féministe : D'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?* Consulté le 16 septembre 2021, sur https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-diplomatie_feministe-v4.pdf

International Center for Research on Women (2021). *More than 30 Governments and Organizations Now Working to Advance Feminist Foreign Policy Around the World*. Consulté le 17 septembre 2021, sur <https://www.icrw.org/press-releases/more-than-30-governments-and-organizations-now-working-to-advance-feminist-foreign-policy-around-the-world/>

International Center for Research on Women (ICRW). *Generation Equality Forum: Launch of a Global Partner Network for Feminist Foreign Policy*. (2021). Consulté le 19 août 2021, sur <https://www.youtube.com/watch?v=9Mj8SjtZNqc>

International Center for Research on Women (ICRW). *Introducing the Growing Global Coalition for Feminist Foreign Policy - CSW65*. (2021). Consulté le 19 août 2021, sur <https://www.youtube.com/watch?v=WLVkXaG1xE&t=488s>

Kitroeff, N. (le 30 mars 2020). *Mexico's President Says Most Domestic Violence Calls Are 'Fake.'* The New York Times. Consulté le 19 août 2021, sur <https://www.nytimes.com/2020/05/31/world/americas/violence-women-mexico-president.html>.

Légifrance (2021). LOI n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Consulté le 16 septembre 2021, sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043898536>

Leuhusen, C. (2021). *Över 20 procent av vapenexporten till stridande i jemenkriget 2020.* Consulté le 19 août 2021, sur <https://www.svenskafreds.se/upptack/nedrustning/over-20-procent-av-vapenexporten-till-stridande-i-jemenkriget-2020/>

Dictionnaire Merriam Webster (le 3 octobre 2018). *Foreign Policy.* Consulté sur le Dictionnaire Merriam Webster : <https://www.merriam-webster.com/dictionary/foreign%20policy>

Mexican Observatory of Feminist Foreign Policy [@ompef_mx]. Twitter. Consulté le 16 septembre 2021, sur https://twitter.com/ompef_mx?lang=en

Nordström, L. (le 26 février 2018). *The Local Sweden.* Consulté le 31 décembre, 2018, sur <https://www.thelocal.se/20180226/swedish-arms-exports-topped-11-billion-kronor-last-year>

OCDE. (2017). *Aid in Support of Gender Equality: Donor Charts.* Paris : OCDE. Consulté sur <http://www.oecd.org/development/gender-development/Aid-to-Gender-Equality-Donor-Charts-2017.pdf>

OCDE réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (2019). *Development Finance for Gender Equality and Women's Empowerment: A Snapshot.* Paris : OCDE. Consulté en janvier 2019, sur <http://www.oecd.org/development/gender-development/Dev-finance-for-gender-equality-and-womens-economic-empowerment-2019.pdf>

OCDE réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (2021). *Development finance for gender equality and women's empowerment: A 2021 snapshot.* Consulté le 17 septembre 2021, sur <https://www.oecd.org/development/gender-development/Development-finance-for-gender-equality-2021.pdf>

OCDE. (2021). *Aid in Support of Gender Equality and Women's Empowerment: Donor Charts.* Consulté le 19 août 2021, sur <https://www.oecd.org/development/gender-development/aid-in-support-of-gender-equality-2021.pdf>

Osamor, K. (2018, March). *A World for the Many, Not the Few: The Labour Party's Vision for International Development.* Consulté sur Labour : https://www.policyforum.labour.org.uk/uploads/editor/files/World_For_The_Many.pdf

Oxfam Canada. (le 28 septembre 2018). *Mining 101: How Canada's huge extractive sector fits into the struggle for gender justice.* Consulté le 20 décembre, 2018, sur <https://www.oxfam.ca/blog/mining-101-how-canadas-huge-extractive-sector-fits-into-the-struggle-for-gender-justice/>

Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies. (le 3 juin 2018). *Journée internationale de l'initiative "She Decides".* Consulté le 14 janvier 2019, sur <https://onu-geneve.delegfrance.org/Journee-internationale-de-l-initiative-She-Decides>

Reuters Staff. (le 11 mars 2021). *Libyan women want progress after appointment of first female foreign minister.* Reuters. Consulté le 19 août 2021, sur <https://www.reuters.com/article/us-libya-government-women/libyan-women-want-progress-after-appointment-of-first-female-foreign-minister-idUSKBN2B32KE>

Rosamond, A. B. (le 25 juin 2013). Protection beyond Borders: Gender Cosmopolitanism and Co-constitutive Obligation. *Global Society*, pp. 319-336.

Rosamond, A. B. (2013). Protection beyond Borders: Gender Cosmopolitanism and Co-constitutive Obligation. *Global Society*, 319-336.

Schiappa, M. (le 13 mars 2018). *France is back and so is feminism: Statement at the 62nd session of the Commission on*

the Status of Women (CSW) General Debate. Consulté sur Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies à New York : <https://onu.delegfrance.org/France-is-back-and-so-is-feminism>

Schiappa, M. et Le Drian, J. (le 8 mars 2019). *Feminist Foreign Policy*. Consulté le 11 août 2021, sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/french-foreign-policy/human-rights/news/article/feminist-foreign-policy-op-ed-by-jean-yves-le-drian-and-marlene-schiappa-08-03>

Stefanovich, O. (le 2 mars 2021). *Federal budget lacked a plan to combat violence against Indigenous women, advocates say*. CBC News. Consulté le 19 août 2021, sur <https://www.cbc.ca/news/politics/mmiwg-federal-budget-funding-genocide-finding-1.6002751>

Institut international de recherche sur la paix de Stockholm *Importer/exporter TIV tables*. Consulté sur <https://armstrade.sipri.org/armstrade/page/values.php>

Thompson, L. (le 14 janvier 2020). *Mexican Diplomacy Has Gone Feminist*. Consulté le 16 juin 2021, sur <https://foreignpolicy.com/2020/01/14/mexican-diplomacy-feminist-foreign-policy/>

Thompson et Asquith. (le 20 septembre 2018). *One Small Step for Feminist Foreign Policy*. Consulté le 20 décembre 2018, sur <https://foreignpolicy.com/2018/09/20/one-small-step-for-feminist-foreign-policy-women-canada/>

Thompson, L., et Clement, R. (2019). *Defining Feminist Foreign Policy*. Washington DC : International Center for Research on Women. Consulté le 17 septembre 2021, sur <https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2019/03/Defining-Feminist-Foreign-Policy-Brief-revised.pdf>

Thompson, L., Patel, G., Kripke, G. et O'Donnell, M. (2020). *Toward a Feminist Foreign Policy in the United States*. Washington DC : International Center for Research on Women. Consulté le 16 juin 2021, sur https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2020/05/FFP-USA_v11-spreads.pdf

Thompson, L. (2020). *Feminist Foreign Policy: A Framework*. Washington DC : International Center for Research on Women. Consulté le 19 août 2021, sur <https://www.icrw.org/publications/feminist-foreign-policy-a-framework/>

Vucetic, S. (le 8 avril 2018). *The uneasy co-existence of arms exports and feminist foreign policy*. Consulté le 4 janvier 2019, sur <https://theconversation.com/the-uneasy-co-existence-of-arms-exports-and-feminist-foreign-policy-93930>

Wallström, M. (le 6 avril 2016). *Sweden's Foreign Minister Has No Time for Giggles*. (L. Wolfe, Interviewer) Foreign Policy. Consulté le 31 janvier 2019, sur <https://foreignpolicy.com/2016/04/06/swedens-foreign-minister-has-no-time-for-giggles/>

Wallström, M. (le 28 juin 2018). *What a feminist foreign policy looks like*. Consulté le 17 décembre, 2018, sur https://static.nytimes.com/email-content/NK_4281.html

Forum économique mondial. (2021). *Global Gender Gap Report*. Genève : Forum économique mondial. Consulté le 18 août 2021, sur http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

Forum économique mondial. (2017). *Global Gender Gap Report*. Genève : Forum économique mondial. Consulté sur <https://www.weforum.org/reports/the-global-gender-gap-report-2017>

Forum économique mondial. (le 1er novembre 2017). *This is why Iceland ranks first for gender equality*. Consulté le 22 février 2019, sur <https://www.weforum.org/agenda/2017/11/why-iceland-ranks-first-gender-equality/>

Zalcman, D. (le 20 septembre 2015). *The Bitter Legacy of Canada's Forced-Assimilation Boarding Schools*. *The New Yorker*

